

# L'ŒIL DE LA POLICE

Publication nationale

## Un Duel tragique

Hebdomadaire



Si les duels, sont devenus chez nous chose banale, il n'en est pas de même partout. Les rencontres les plus sanglantes n'ont pas

(Voir la suite page 2).

RETE.SL

Une terrible collision



En descendant une côte à vive allure, un peloton de cyclistes de Mesnard (Rhône) vint se jeter sur la voiture d'un cultivateur, arrêtée sur la route. Le choc fut terrible. Le cultivateur, projeté à terre, se brisa la colonne vertébrale. Plusieurs des jeunes gens sont dans un état grave.

Un duel tragique

(Suite.)

souvent atteint l'intensité dramatique de celle que nous devons signaler aujourd'hui. A la suite d'une querelle politique survenue entre le fils d'un ancien président de la République argentine et le fils d'un ancien gouverneur, une rencontre fut décidée.

Elle eut lieu, ces jours-ci, aux environs de Buenos-Ayres.

Un des combattants ayant été blessé, son père prit sa place et blessa grièvement l'adversaire de son fils. Puis, l'épée à la main, il attaqua furieusement un des témoins qui avait voulu s'interposer et le blessa.

Le second blessé tira alors un revolver de la poche de son pantalon et fit feu sur le père de son adversaire, le tuant net. Plusieurs arrestations ont été opérées.

La famille envoutée

Récemment tous les membres d'une famille de Saint-Rémy (Deux-Sèvres) étaient pris de folie à la suite des prédictions d'une somnambule.

Une des personnes de la ferme où règne la folie, gardée à vue, enceinte de plusieurs mois, réussit à fuir, entraînant avec elle un enfant de neuf ans, la fille de sa sœur que l'on avait dû interner.

Après avoir erré à travers la campagne, la tante et la nièce allèrent tomber dans la Sèvre, près d'une localité voisine. On ne retira de l'eau que deux cadavres.

Les fiançailles du policier

Un cas de mort violente survenu à Berlin et sur lequel avait plané longtemps une ombre mystérieuse, vient d'être éclairci, ouvrant une affaire que les tribunaux avaient considérée comme définitivement close, l'année dernière.

A la fin du mois d'octobre, on trouvait à Berlin un enfant de quinze ans pendu dans l'appartement de sa mère. Comme il se trouvait à ce moment seul avec une des deux servantes, et que l'enquête ouverte contre celle-ci n'avait fourni aucun indice de culpabilité, on avait conclu au suicide. La mère du jeune homme cependant, Mme Tiemann, qui est dans une excellente situation de fortune et qui savait son enfant en très bonne santé, était décidée à poursuivre les recherches, et c'est dans ce but

qu'elle chargea un détective privé de surveiller les faits et gestes de la servante qui ayant quitté son service, s'était retirée dans son pays natal, à Rummelsbourg. Le détective réussit à entrer en relations avec la jeune fille, se fiança avec elle, et, quelque temps avant le mariage, déclara qu'il avait reçu une lettre d'un ami qui le mettait en garde contre cette union, et qui accusait la future épouse d'avoir trempé dans le meurtre du jeune Tiemann.

La servante nia d'abord, mais, pressée de questions, finit par avouer. Le jour du drame, un individu avec lequel elle entretenait des relations, un certain Schultz, serurier, était venu dans l'appartement pour cambrioler, et, dérangé par l'apparition du jeune homme qui lui demandait ce qu'il faisait là, il n'avait pas hésité à l'étrangler et à faire ensuite la mise en scène du suicide.

Le détective était fixé. Il réussit à faire renouveler ces déclarations en présence de témoins cachés, et lorsque la bonne eut été arrêtée, elle se décida à avouer au juge d'instruction.

L'assassin Caron est fou

Jean Caron, ce valet de chambre qui, le 22 octobre 1911, assassina, rue Rémyilly, à Versailles, une jeune porteuse de journaux, Marie Delrieu, dans des conditions particulièrement odieuses, avait été, au cours de l'instruction, l'objet d'un premier examen médical qui avait conclu à une responsabilité atténuée.

Caron ayant ultérieurement avoué qu'après avoir commencé à dépecer le corps de sa victime il en avait mangé deux morceaux, l'assassin fut, sur la demande de son défenseur, soumis pendant près d'une année, à la prison de la Santé, à Paris, puis à l'asile de Villejuif, à l'examen de trois médecins aliénistes.

Les praticiens viennent de conclure à l'irresponsabilité complète de l'assassin.

Jean Caron va être interné à l'asile de Clermont (Oise).

La grâce d'un condamné à mort

Le président de la République a signé la grâce du condamné à mort Le Merer. C'est avec une satisfaction profonde que Le Merer l'a accueillie, et il s'est montré « charmé » de la décision du chef de l'Etat. Il n'en finira pas moins ses jours au bagne. Le Merer va être transféré à Fresnes, dans la première division, où il attendra le premier départ pour Saint-Martin-de-Ré.

La mère du condamné a été admise à rendre visite à son fils dans sa cellule.

UN FORÇAT MANGÉ PAR SES COMPAGNONS

Le dernier courrier de la Guyane apporte le récit d'une aventure qui peut égarer en horreur les plus macabres histoires.

La scène se déroule dans la forêt qui enserré les pénitenciers de Saint-Jean et du Maroni. Les héros sont d'anciens bagnards et des relégués.

Ils étaient quatre : Mouillard, Bachereau, Fossey, Machevel.

Paul-Emile Mouillard est né à Caen en 1886. Ayant subi treize condamnations, il fut relégué à la date du 25 octobre 1911. Embarqué sur la Loire le 2 août 1912, il arriva le 31 août au pénitencier.

Sur le convoi, il avait comme compagnon un autre relégué, Henri Bachereau, que la cour d'appel de Paris décida d'expédier à la Guyane après qu'il eut subi sa seizième condamnation.

Le séjour plaisait peu à Bachereau. Arrivé au Maroni le 31 août, il s'évadait le 6 septembre. Repris deux jours plus tard, il repartait le 22. Ramené le 26, le 3 octobre il était de nouveau dehors, et deux fois encore il parvint à s'enfuir avant cette dernière évasion qui marquera une date dans la sombre histoire du bagne.

Avec les deux relégués, il y avait deux bagnards, Louis-Eugène Fossey et Charles-Gustave Machevel, tous deux condamnés pour vols qualifiés à cinq ans de travaux forcés, tous deux ayant achevé leur peine, mais contraints au séjour à la Guyane.

Bachereau, chez qui des tentatives répétées et infructueuses d'évasion avaient exacerbé le désir de liberté, résolut de former, avec quelques compagnons décidés, une petite caravane. Nantis de l'indispensable : vivres et armes, ils fileraient un beau soir, gagneraient à travers la forêt un placer où il serait possible d'amasser un pécule sérieux, après quoi on verrait à rejoindre quelque terre plus hospitalière.

Bachereau s'ouvrit de ce projet à Mouillard, à Fossey et à Machevel. Et tous les quatre, dans la nuit du 6 janvier 1913, quittaient le pénitencier sans esprit de retour. Toutes les précautions étaient prises. Ils avaient comme armes des sabres d'abatis, comme vivres quelques pains et des boîtes de conserves. Ils comptaient bien d'ailleurs trouver en forêt quelques fruits et aussi du gibier.

Fossey, qui servait de guide aux fuyards, avait affirmé d'ailleurs que la route ne serait point très longue. En quelques jours, on devait rejoindre la rivière Mana. Là on était au centre des pays miniers.

Ils marchèrent quatre jours, puis cinq, puis six. Fossey avoua alors s'être trompé de chemin. Il ne savait où ils étaient.

Pendant huit jours ils errèrent au hasard, perdus dans la forêt étouffante, avançant au prix de mille difficultés et tournant dans le même cercle. Ils avaient faim. Ils mâchèrent des racines.

Epuisés, ils résolurent de faire halte. Avec des branchages ils construisirent une petite hutte.

Machevel se laissa tomber. Il était à bout de forces.

Fossey resta près de lui. Bachereau et Mouillard partirent à la recherche d'introuvables secours.

Fossey regarda son compagnon qui allait mourir.

Une idée germa en son cerveau. Pourquoi pas ?

Il sortit de la hutte, courut rejoindre ses compagnons qui revenaient les mains vides.

Il leur parla. Dans les yeux hallucinés des

trois affamés des lueurs de convoitise passèrent.

Tous trois se hâtèrent vers le refuge où gémissait Machevel.

Fossey entra le premier, le sabre d'abatis à la main. Il frappa Machevel. Mouillard frappa aussi. Alors le moribond comprit ; il eut la force de se lever ; il eut la force de se lancer dehors. Tous trois se mirent à la poursuite du « gibier » qui fuyait. Ce fut vite fait. Machevel tomba bientôt. Il fut de suite achevé. Alors ce fut la curée. Et bientôt, devant un feu de bois sec, un morceau de viande rôtissait.

Repus, les trois hommes s'endormirent.

Le lendemain, ils dépecèrent avec soin le corps de leur camarade, choisirent, suivant la déclaration que fit plus tard l'un d'eux, « les meilleurs morceaux » et ils se mirent en route.

Après deux jours de marche, ils arrivèrent à une rivière. Un bateau s'y trouvait avec des provisions ; ils s'en emparèrent. Le lendemain, ils étaient à Mana.

Là, ils dérobèrent une barque de plus gros tonnage et résolurent de gagner la mer et de prendre le large. Le temps leur fut contraire ; ils s'échouèrent à l'embouchure du Maroni. Epuisés, ils ne purent aller plus loin. C'est là qu'on les recueillit. On les ramena à Saint-Laurent où ils furent écroués.

C'est Bachereau qui, le premier, fit le récit de leur horrible aventure. Interrogés, Mouillard et Fossey complétèrent le récit commencé par Bachereau.

Tous trois passeront sous peu devant la cour d'assises.

C'est dans notre PROCHAIN NUMÉRO que commencera

# LA TÊTE DE MORT

Grand Roman Dramatique INÉDIT

écrit spécialement pour nos lecteurs

PAR

Michel NOUR et Auguste LESCALIER

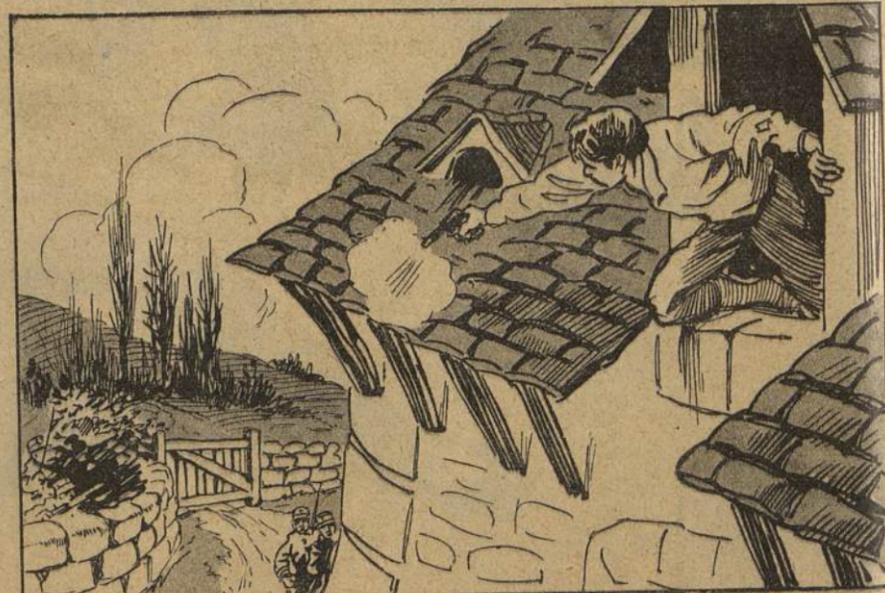
Michel Nour n'est pas un inconnu pour nos lecteurs qui ont déjà trouvé ici sous sa signature, de nombreuses nouvelles, des scènes dialoguées amusantes, et un roman de grand intérêt : *Le Mystère du Viaduc*.

Avec la collaboration d'AUGUSTE LESCALIER, il a écrit sous ce titre mystérieux :

## LA TÊTE DE MORT

une œuvre tragique, très mouvementée, qui tient à la fois du roman policier et du récit d'aventures et que nos lecteurs liront avec passion.

Un fort Chabrol au village



Un enfant assisté, domestique chez un fermier de Villapourçon, près de Nevers, rendu furieux par une observation de son maître, voulut tuer celui-ci et ses filles, à coups de revolver. La gendarmerie accourut ; mais le jeune bandit s'enferma dans un grenier. De là, il fit feu sur les gendarmes. Le siège dura toute la journée ; le soir seulement, le bandit se rendit.

Lisez attentivement la notice de la page 11.

**500.000 fr.** vont être répartis entre tous nos lecteurs.

Vous savez déjà que vous possédez

**60 CENT.** qui valent **MILLE FRANCS**

si vous profitez de la

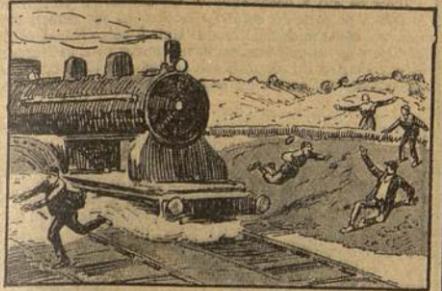
**SUPERBE PRIME**

que nous mettons à votre disposition.

Vous y trouverez tous les renseignements que vous pouvez désirer.

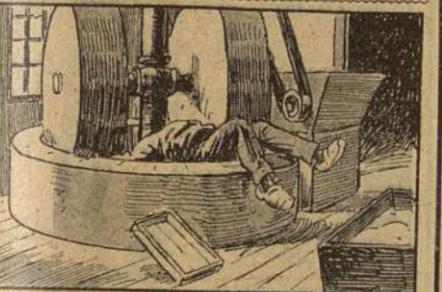
## Les Faits-Divers de la Semaine

**TUÉ PAR UNE JEUNE FILLE.** — Un drame passionnel a ensanglanté la petite commune de Lannes. La fille du maître valet du domaine de Cazeaux, une jeune fille de 17 ans, a tué, de deux coups de revolver, le régisseur de ce domaine. Le crime a été commis à six heures du matin. L'arme est un revolver d'ordonnance que la jeune fille avait trouvé dans une chambre du château. Les causes de l'assassinat ne sont pas parfaitement éclaircies, mais on croit à une vengeance. La jeune fille était, parait-il, enceinte des œuvres du régisseur. AGEN.



**IMPRUDENCE D'ENFANTS.** — Quelques enfants de 10 à 15 ans ayant dégringolé le talus qui borde la voie du chemin de fer d'Orléans, jouaient sur le ballast. L'express de Paris passa à toute vitesse. Un des enfants, âgé de 5 ans, happé par la locomotive, fut lancé sur le talus. Sa grand-mère qui se trouvait là s'évanouit. Mais l'enfant n'eut aucun mal. BORDEAUX.

**LA JALOUSIE.** — Un ouvrier mécanicien étant arrivé en retard à son chantier, en trouva la porte fermée et dut revenir à son domicile. Sa femme n'y étant plus, il se mit à sa recherche et finit par la découvrir chez son voisin, âgé de 19 ans. Furieux, le mari tira de sa poche un rasoir et en frappa à la gorge son rival. La femme qui, effrayée, avait sauté du premier étage dans la rue, s'est brisée une jambe. BORDEAUX.



**BROYÉ DANS UN PÉTRIN.** — Un ouvrier vermicellier surveillait le fonctionnement d'un pétrin mécanique. Les besoins de son travail l'obligèrent à relever la pâte. Mais il glissa et l'énorme meule de grès qui se meut dans le pétrin l'assomma, puis le broya. La mort fut instantanée. TOULOUSE.



**FUGIAT FÉMININ.** — Sous l'influence de copieuses libations, une femme se prit de querelle avec une autre. Celle-ci, plus forte que son adversaire, la renversa et à coups de talons, l'assomma littéralement. La blessée fut découverte, évanouie, sur le trottoir, dans une mare de sang. Son adversaire a été arrêtée. BORDEAUX.

# LA MAIN ET LA BAGUE

Grand roman policier

PAR A. K. GREEN

(Traduction de J. Heywood)

CHAPITRE XXXVII  
EXPLICATIONS (Suite.)

13 février 83. — Qu'est-ce que je vais préparer pour son déjeuner ? Quelque chose qui soit à son goût : c'est mon seul plaisir, de voir comme il apprécie ma cuisine. Parfois cela m'étonne. Il me semble qu'à sa place je ne pourrais rien manger. Mais les hommes sont faits autrement que nous, surtout ceux qui ont de l'ambition. Ils ne s'inquiètent pas des souffrances d'autrui, pourvu qu'ils aient leurs aises et que chacun chante leurs louanges. C'est le cas d'Henry. J'aurais épousé le Président de la République, que je n'aurais pas davantage le sentiment de mon infériorité.

7 juin. — Il est pris, depuis quelques jours, d'une forte grippe : on dit que c'est dangereux. Me ferait-il appeler s'il était mourant ? Oh ! que non ! il me déteste bien trop.

8 septembre 84. — Cyrille est venu me voir aujourd'hui. On lui a promis une petite place dans une raffinerie de Buffalo. Il continuera, le soir, ses études d'ingénieur pour lesquelles il se passionne de plus en plus. Encore un ambitieux que Cyrille ! Espérons, du moins, que son bon cœur n'en sera pas altéré, qu'il ne fera pas trop souffrir ceux qui l'aimeront. Je ne sais que trop à quoi l'on peut s'attendre de la part d'un ambitieux.

21 décembre 85. — Mille dollars : une somme rondelette à posséder à la banque. C'est toujours cela que me rapportent les succès de mon mari. J'ai envie de faire mon testament, pour que Cyrille hérite de ce que je laisserai : c'est un brave garçon, que j'aime bien.

19 février 86. — Je pensais l'autre jour à ce qui arriverait si je venais à mourir. L'idée qu'on mettrait le nom de Clemmens sur ma tombe m'est odieuse. Et cependant, que faire ? J'ai promis de ne dire la vérité à personne et Henry sait où je tiens mes papiers : il s'arrangerait toujours à les faire disparaître.

17 juin 86. — Pourquoi ne suis-je pas belle et distinguée ? Quel sort différent serait le mien ! Je me trouverais là-bas, au château, à tu et à toi avec les plus fiers de la ville. Je voudrais bien voir au moins l'intérieur de sa maison, ne fût-ce que pour un instant.

1<sup>er</sup> juillet. — J'y suis arrivée. J'ai été voir Mlle Ormond, comme j'en avais bien le droit puisqu'il est absent, qu'il est mon pensionnaire et que je désirais m'informer quand il reviendrait. Sa sœur m'a reçue dans le cabinet de travail d'Henry : j'ai vu son bureau, le fauteuil tournant où il s'assoit pour travailler. Folle que je suis, le cœur m'en battait d'émotion...

12 janvier 87. — Bien des femmes tiendraient à faire connaître à tout le monde qu'elles ont pour mari un grand homme. Pour ma part, j'éprouve un certain plaisir à songer au pouvoir que me donne sur Henry le secret que je partage avec lui. J'aime à le voir obligé d'en passer par où je veux : c'est comme si je le tenais par une ficelle attachée à son petit doigt. Je ne tire pas souvent dessus ; mais quand il m'en prend la fantaisie, il est bien forcé d'obéir.

30 mars 88. — Gouverneur Hildreth vient de mourir. En voilà toujours un dont je n'ai

\* Voir les numéros 193 à 224.

plus rien à craindre... Suis-je menacée d'un autre côté ? Il me vient parfois des inquiétudes, mais à d'autres moments il me semble que rien n'a plus d'importance désormais.

Gouverneur Hildreth laisse un fils portant le même prénom, mais il est encore trop jeune pour m'inspirer aucune crainte.

16 novembre 89. — Peut-on être jalouse sans aimer ? Depuis longtemps, me semblait-il, l'amour était mort en mon cœur. Que signifie alors cette colère insensée qui m'est venue en apprenant qu'il avait eu une intrigue avec la jeune Léonie Pratt ? Cela m'a un peu soulagée de lui dire son fait, à cette gourgandine. Quant à lui, il sait à quoi s'attendre s'il la revoit jamais.

30 novembre. — La fille Pratt a quitté Sibley : grâce à moi, la vie n'était plus tenable pour elle ici... Malheur à lui s'il recommence !... Une chose qui m'inquiète, c'est que mon contrat de mariage a disparu de mon tiroir. Se peut-il qu'Henry me l'ait dérobé ? Il est à peu près seul à entrer dans cette pièce... Mais dans quel but aurait-il agi ? En tout cas, je ne me général plus, maintenant, pour confier à quelqu'un le secret de notre mariage. Je n'entends pas qu'il me joue un mauvais tour.

15 avril 90. — Je vais à Utica. J'emporterai ces feuilles avec moi : peut-être les confierai-je à Emilie, ou plutôt à sa mère. Je termine donc en déclarant encore une fois que je suis la femme légitime de M<sup>re</sup> Henry Ormond, de cette ville. Nous nous sommes mariés à l'église de Swanson, le 3 juillet 1877, ainsi qu'on pourra s'en assurer en consultant les registres de la sacristie.

Sibley, le 15 avril 1890.

MARIE-ANNE ORMOND.

CHAPITRE XXXVIII

TOUT EST BIEN QUI FINIT BIEN.

— Que me veut-on encore ? Quel est ce vacarme ? Pourquoi ces cris dans la rue ?

— Je viens remplir ma promesse, miss Darell, avant de m'en retourner à New-York. Je vous avais dit que vous pouviez avoir confiance en moi, que tout s'arrangerait. Êtes-vous assez forte pour supporter l'émotion d'une bonne nouvelle ?

— Oh ! parlez, monsieur, je vous en prie... — Eh bien ! si l'on fait du bruit dans la rue, c'est parce que M. Morgan vient d'être acquitté, que son innocence a été reconnue.

La jeune fille mit la main sur son cœur, comme pour en réprimer les battements.

— M<sup>re</sup> Ormond ? demanda-t-elle d'une voix étranglée.

— N'a dit que la vérité en s'avouant coupable. On a découvert des choses bien étranges, mademoiselle, des choses qui expliquent, si elles ne peuvent excuser, la faute de M<sup>re</sup> Ormond... Il était marié.

— Marié ! Lui ! Mais la demande qu'il m'a faite ?...

— Est pour moi un grand soulagement, car elle prouve qu'il devait méditer depuis longtemps un crime dont on pouvait, jusqu'à un certain point, faire retomber sur moi la responsabilité. S'il a tué M<sup>re</sup> Clemmens, c'est parce qu'elle était sa femme.

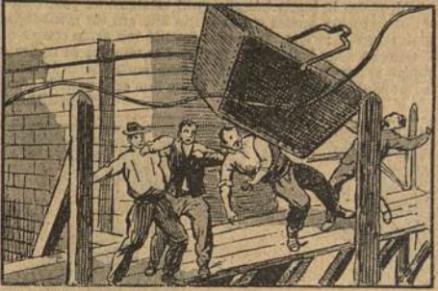
— Sa femme, M<sup>re</sup> Clemmens ?... Vous ne parlez pas sérieusement ?

## Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite.)

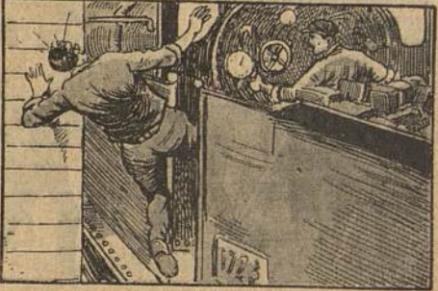
**COUPS DE REVOLVER.** — Un journaliste, à Villeneuve-de-Berg, s'est présenté chez un notaire. Il l'a prié de prendre connaissance d'un écrit qu'il lui présentait. Pendant que le notaire prenait connaissance du libellé, il lui tira un coup de revolver au-dessous de la tempe. Heureusement, par suite d'un faux mouvement du meurtrier, la balle ne fit qu'effleurer la joue gauche.

Aux cris du notaire, les voisins s'empressèrent de porter secours à la victime et s'emparèrent du meurtrier. PRIVAS.

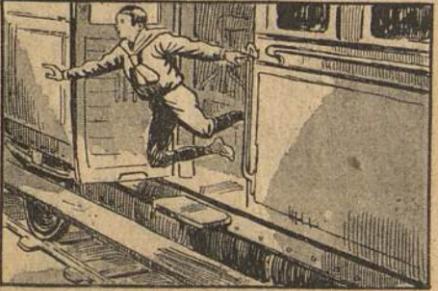


**RUPTURE D'UN CABLE.** — Pendant que les ouvriers travaillaient à la construction d'un pont de chemin de fer sur la Loire, le câble transbordeur sur lequel roule le chariot destiné à transporter la benne d'une rive à l'autre s'est rompu ; la benne et le câble tombèrent sur les ouvriers occupés autour d'une pile. Il y eut un mort et trois blessés. BALBIGNY.

**MORTEL ACCIDENT.** — Quatre promeneurs jurassiens passaient, en automobile, sur la route de Charnes à Valence, lorsqu'à la sortie du village, le vent entraîna le chapeau de l'un d'eux. S'étant levé pour le rattraper, le malheureux fut violemment projeté hors de l'auto et alla se briser le crâne sur la route. Relevé et transporté dans une maison toute proche, il a expiré quelques heures après. PRIVAS.



**UN MÉCANICIEN BLESSÉ.** — Pour inspecter la voie le mécanicien d'un train de Paris-Toulon se pencha au bord de la machine. A ce moment, le train passait sur un pont contre lequel le malheureux mécanicien vint se fracasser la tête. Le chauffeur prit alors jusqu'à la gare la plus proche la direction du convoi. BRIVE.



**TOMBÉ D'UN RAPIDE.** — Près de la station des Angoules, un enfant de 8 ans se pencha à la portière d'un compartiment du rapide de Bordeaux. Soudain, la portière s'ouvrit et l'enfant tomba. Le train stoppa et l'enfant, déposé dans un wagon, fut transporté, grièvement blessé, en gare de Narbonne. BEZIERS.

### AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

## DEUX TÉMOINS TRÈS BIEN

Mlle Françoise Baton, dite Léa de Montmorency — quand on prend de la noblesse, on n'en saurait trop prendre — est poursuivie pour entôlage.

Cette jeune personne qui, de par son nom patronymique, devrait être experte en tours de bâton de toutes sortes, pratiquait l'entôlage sur une vaste échelle.

Nombreuses sont les victimes qui ont porté plainte contre elle.

Plus nombreux encore ceux qui sont rentrés tranquillement chez eux sans mot dire, mais non sans maudire leur stupidité, honteux comme un renard qu'une poule aurait pris.

Au nombre des plaignants se trouve un certain M. Giboulet, négociant en province, qui aurait mieux fait de ne pas se plaindre.

Mais dans le premier moment, sortant de chez la belle Léa de Montmorency, et ayant constaté l'absence de son portefeuille, il était allé tout de go chez le commissaire de police.

La colère est souvent mauvaise conseillère.

Car M. Giboulet possède une épouse acariâtre et qui n'entend pas la raillerie sur le chapitre de la fidélité conjugale.

Pauvre M. Giboulet ! Il a eu beau faire depuis de nombreuses démarches, sa plainte était enregistrée, il est obligé de se présenter comme témoin.

Il comptait, suprême ressource, venir seul à Paris.

Mais sa femme l'a accompagné, et elle est là à l'audience, ne sachant pas encore pourquoi son époux est cité à la neuvième chambre.

A l'appel de son nom, il arrive tête basse, comme une victime qui marche au sacrifice.

LE PRÉSIDENT. — Levez la main.

LE TÉMOIN. — Pardon ! (Il s'avance tout près du président.)

LE PRÉSIDENT. — Comprenez-vous l'anglais ?

LE TÉMOIN. — Éberlué. — ???

LE TÉMOIN. — Parce que j'aurais fait ma déposition dans la langue de Shakespeare.

LE PRÉSIDENT. — Mais, monsieur, vous êtes ici devant un tribunal français.

LE TÉMOIN, toujours à voix basse. — C'est rapport à ma femme qui m'a accompagné malgré moi... j'ai fait tout ce que j'ai pu depuis ce matin pour la semer en route, impossible !... Un instant j'ai cru m'en être débarrassé sur l'Arc de Triomphe, mais elle m'a rattrapé.

LE PRÉSIDENT. — Cela ne regarde pas le tribunal... allez à votre place déposer.

LE TÉMOIN, suppliant. — En anglais ?...

Ma femme n'en comprend pas un traître mot. (Il va devant la barre des témoins.)

LE PRÉSIDENT. — Vous avez été entôlé par la prévenue ?

(Le témoin fait des gestes éperdus sans répondre.)

LE PRÉSIDENT. — De quelle somme ?

(Le témoin essaie de faire comprendre un chiffre en levant successivement plusieurs doigts en l'air.)

LA FEMME DU TÉMOIN, dans l'auditoire. — Ah ! misérable ! gueux ! scélérat ! c'est pour ça que tu venais au Palais !... Ah ! tu t'es fait entôler... tu n'es qu'un brigand !

LE TÉMOIN, au tribunal. — Voilà ce que je craignais !... Si nous avions parlé anglais, ça ne serait pas arrivé !

LA FEMME. — Je demande le divorce !

LE TÉMOIN, au tribunal. — Ce n'est pas que je craigne qu'elle demande le divorce, il n'y a pas de danger !... mais quelle raclée elle va me ficher en rentrant !

(La prévenue se lève sur son banc.)

LE TÉMOIN, furieux. — Ah ! c'est comme ça... eh bien ! je vais parler ! (Avec volubilité.)

Oui, cette femme m'a volé mon portefeuille qui contenait deux mille francs !

LA FEMME. — Timoléon, tu m'avais dit que tu l'avais perdu dans l'omnibus !

LE TÉMOIN. — C'est tout comme.

LA PRÉVENU. — Insolent ! D'abord vous me l'avez donné votre vieux portefeuille, je ne l'ai pas pris !

LA FEMME DU TÉMOIN. — Misérable, tu donnes deux mille francs à une hétaïre, et moi tu me fais droguer pour avoir un chapeau de vingt-cinq francs !... Ah ! tu ne risques rien en rentrant !

LE PRÉSIDENT, au témoin. — Allez vous asseoir... (A l'huissier.) Faites entrer un autre témoin.

(Arrive une sorte de rastaquouère, cheveux noirs comme de l'encre, barbe noire, yeux noirs fulgurants. — L'huissier le pousse vers le banc des témoins.)

LE PRÉSIDENT. — Votre nom ?

LE TÉMOIN, d'un air furieux. — Roum... Toibou roum !

LE PRÉSIDENT. — Qu'est-ce que c'est que ça ?

LA PRÉVENU. — C'est comme ça qu'il parle, ce type-là ! Si vous y comprenez un mot vous aurez de la chance !... Nous autres, dans notre métier, on devient polyglotte... Mais j'ai jamais entendu parler ce jargon-là !

LE TÉMOIN, roulant les r et des yeux terribles. — Barroum, agarroum !

LE PRÉSIDENT. — Levez la main.

(Le témoin reste impassible.)

LE PRÉSIDENT. — Huissier, expliquez-lui qu'il faut lever la main.

L'HUISSIER, allant au témoin. — Lever... main... lever... haut comme ça !

Il lève la main brusquement avec de grands gestes.

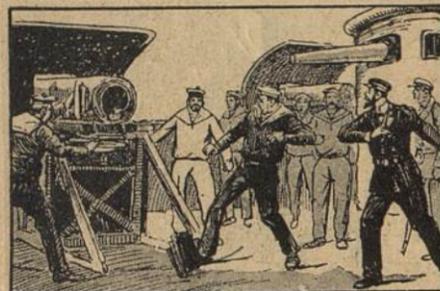
(Le témoin qui semble s'imaginer que l'huissier

## Les Faits-Divers de la Semaine (Suite).

**DRAME PASSIONNEL.** — Le quartier populeux du cours Berriat a été mis en émoi par un drame rapide qui s'est déroulé près de la porte des Eaux-Clares, vers une heure de l'après-midi. Un jeune homme de 17 ans et une jeune fille de 19 ans travaillant tous deux dans une papeterie attendaient en causant près des fortifications l'heure de la rentrée de l'atelier, qui s'effectue à une heure. Un ouvrier serrurier, ancien ami de la jeune fille, survint inopinément et s'écriant : « Il faut que ça finisse », tira un premier coup de revolver sur le jeune homme qu'il atteignit au côté gauche du cou et deux autres sur la jeune fille qui fut atteinte très grièvement à la tête. Tournant ensuite son arme contre lui, il se logea deux balles dans la tête. Les témoins de ce drame rapide prévirent la police qui fit transporter les trois blessés à l'hôpital. Le meurtrier et la jeune fille sont dans le coma.  
**GRENOBLE.**



**ACCIDENT DE BICYCLETTE.** — Pour effectuer des achats, une jeune fille de 16 ans était venue de Chorsagru à bicyclette. Comme elle descendait l'avenue de la Gare, fort en pente, ses freins ne fonctionnèrent pas et elle alla s'abîmer contre la devanture d'un café. Grièvement contusionnée, la jeune fille se plaint en outre de douleurs internes.  
**CHAGNY.**



**ACCIDENT PENDANT DES TIRS.** — Au cours de tirs effectués par la batterie de la Courtonnière en présence de nombreux officiers, la plate-forme de chargement d'une pièce évia et un canonnier la reçut sur le pied droit. Grièvement blessé, il fut transporté à l'hôpital.  
**TOULON.**



**CHUTE GRAVE.** — Monté à bicyclette, un jeune homme de 15 ans revenait de la foire lorsque, sur la route, il fit une chute si grave qu'il demeura étendu sans connaissance sur le sol. Des passants le relevèrent et le transportèrent chez un médecin. Mais la commotion cérébrale avait été si forte que le blessé est atteint d'amnésie.  
**CLUNY.**

eut lui flanquer une gifle, se recule d'un pas, et, furibond, lui allonge un énorme soufflet.)  
L'HUISSIER, se tenant la joue. — Oh !  
LE PRÉSIDENT. — Voie de fait à un auxiliaire de la magistrature ! Nous allons faire comparaître le témoin comme prévenu.  
Un avocat qui se trouve là prend en main la cause de cet accusé au pied levé ou plutôt à la main levée.  
Il demande quelques minutes pour s'entretenir avec son client d'occasion.  
Mais c'est en vain qu'il essaie de se faire comprendre.  
Le témoin répond invariablement en roulant des yeux féroces :  
— Roum, roum, agarroum, roum !  
LA PRÉVENUE, joyeusement. — Cause toujours, mon bonhomme, qu'est-ce que tu vas prendre pour ton rhoume !...  
(L'avocat réclame l'intervention d'un interprète.)  
L'interprète est appelé. Il essaie de se faire comprendre successivement en anglais, allemand, suédois, russe, chinois, malgache...  
Le témoin-prévenu reste impassible.  
L'INTERPRÈTE. — J'y renonce, j'y perds mon latin !... J'ignore absolument quel langage peut parler cet homme !  
LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE. — Nous avons là le rapport de police qui nous explique comment le prévenu a déposé sa plainte. Le voici : « Cet homme a fait irruption dans les bureaux du commissariat, est allé agripper le

— Pardon, mademoiselle. Je ne voudrais, pour rien au monde, faire naître en vous des espérances que l'événement viendrait démentir. Vous pensez bien qu'il a fallu des preuves irréfutables pour faire admettre l'innocence de M. Morgan.

— Que j'ai tout fait pour accabler...  
— Ne pensez plus à cela, mademoiselle. Pour vous, désormais, l'avenir se montre souriant.

— Hélas ! que dites-vous ? soupira miss Darrell. A supposer même que je n'eusse pas eu la fatale idée de me déshonorer à tout jamais par un faux serment, pensez-vous que M. Morgan puisse oublier les injustes soupçons que j'ai conçus à son égard ?

— Il connaît aujourd'hui les bonnes raisons que vous aviez de le croire coupable. N'a-t-il rien à se faire pardonner lui-même, d'ailleurs ?... Vous ne me demandez pas les motifs qu'il avait, de son côté, de douter de vous ?

— Il aura pensé que la bague...  
— Cela n'aurait pas suffi, croyez-le bien.

Désireux de mettre fin à tout malentendu entre ce jeune couple dont les souffrances imméritées étaient bien faites pour exciter la compassion, M. Gryce fit part à Béatrice de ce qu'avait entendu Cyrille en s'approchant de la porte de la maisonnette.

— Etrange, en vérité ! s'écria miss Darrell d'un air infiniment las. Avoir tous deux été trompés à ce point par les apparences ! Quoi d'étonnant à ce que nous ayons douté l'un de

l'autre ? Et pourtant je ne me pardonnerai jamais mon erreur, car s'il connaissait, lui, certains traits inquiétants de mon caractère, je suis loin d'avoir eu la même idée. Tout ce que je savais sur son compte était à son honneur. Dites-lui bien, si vous le revoyez, que je n'oublierai jamais l'abnégation dont il a fait preuve à l'égard d'une pauvre femme en qui tout s'unissait pour lui faire voir une criminelle.

— J'aime mieux penser que vous le lui direz vous-même, fit M. Gryce en s'inclinant pour prendre congé.

Le détective parti, la malheureuse Béatrice s'abandonna à un profond désespoir. Jamais plus, pensait-elle, la douceur d'être aimée ne lui tomberait en partage. Elle vivrait seule, jusqu'à la fin de ses jours, de cette vie morne et désolée des vieilles filles... Ses larmes coulèrent à flots brûlants.

Mais un léger bruit lui fait dresser la tête. honteuse d'être surprise à un pareil moment. Elle lève les yeux sur la porte. Le regard plein d'amour, un doux sourire aux lèvres, Cyrille Morgan s'avance, les bras tendus. Béatrice n'a qu'une seconde d'hésitation : elle se blottit, frémissante, sur la large poitrine qui s'offre à elle.

Si ses pleurs coulent à nouveau, ce sont maintenant les larmes d'une joie exquise, transcendante, dont l'ineffable douceur n'est connue que de ceux qui ont beaucoup souffert.

FIN

## LES TRAVAUX FORCÉS A PERPÉTUITÉ EN ANGLETERRE

En Angleterre, les condamnés aux travaux forcés à perpétuité ne sont plus relégués, comme jadis, dans des colonies lointaines, en Australie, par exemple, où les convicts d'autrefois ont fait souche.

Les condamnés aux travaux forcés à perpétuité sont transférés à Portsmouth d'abord, puis à Dartmoor ou à Portland.

Une partie d'entre eux — la plus infime — sont employés à des travaux manuels, dans des ateliers spéciaux, mais la plupart travaillent dans les carrières où ils brisent des quartiers de granit, dont la dureté leur réserve une rude besogne. Ils sont là sous la surveillance de gardiens armés.

Les évasions sont relativement rares ; mais les tentatives de suicide, par contre, sont fréquentes, et les autorités comprennent celles-ci sous la rubrique : évasions, le suicide étant considéré comme une façon d'échapper à un châtiement bien mérité.

Les condamnés qui cherchent ainsi à se tuer sont alors étroitement surveillés et placés dans des cellules spéciales, dont les murs capitonnés les empêchent de se fracasser le crâne, dans un moment de désespoir.

Beaucoup aussi, pour mettre un terme à un long emprisonnement, ne craignent pas de s'attaquer à leurs gardiens, — surtout dans les chantiers en plein air.

Ceux qui s'en rendent coupables sont alors invariablement condamnés à recevoir trente-six coups de « chat à neuf queues », qui est certainement l'un des instruments de supplices corporels les plus atroces.

Le « chat » se compose d'un court manche de fougère, auquel se trouvent fixées des lanières de boyaux de chat.

Le supplicé est solidement attaché sur un appareil spécial, en forme de triangle, d'où il lui est impossible de bouger.

Sur le dos les coups sont appliqués à tour de bras, chacune des lanières cinglant les chairs, revenant dans les sillons déjà creusés...

Ceux qui tentent de s'évader sont punis d'une façon toute spéciale : le forgeron du pénitencier leur rive aux chevilles deux anneaux retenus par une chaîne solide qui ne

pèse pas moins de 7 kilogrammes, et dont la longueur est d'un mètre trente centimètres. Le milieu de cette chaîne est, en outre, relié par une autre qui se trouve rivée à une ceinture de fer qui prend le prisonnier à la taille.

Cette entrave — sauf son poids — n'empêche nullement les mouvements de l'homme, mais la nuit, la sensation froide du fer sur la chair produit une impression impossible à décrire.

Nous avons parlé plus haut du « chat à neuf queues », rien ne saurait dépeindre l'horreur qu'en éprouvent les condamnés.

Un juge anglais, Justice Hankins, se plaisait, à ce sujet, à raconter l'anecdote suivante :

A l'époque où les « garoters », qui, la nuit venue, étrançolaient pour les passants attardés, à la façon de nos rôdeurs qui font le coup du Père François, les crimes de ce genre étaient devenus si nombreux, qu'on résolut à tout prix d'y mettre un terme, par des moyens exemplaires.

Justice Hankins avait un jour à juger un étrançleur récidiviste.

L'homme était un véritable colosse, et s'attendait, pour le moins, à cinq ans de travaux forcés, quand le juge lui dit :

— J'ai l'intime conviction qu'il sera très difficile de vous réformer. J'ai, cependant, décidé d'essayer, une fois encore, en vous donnant six mois de prison seulement...

Le condamné s'estimait déjà fort heureux de s'en tirer à si bon compte, quand le magistrat ajouta :

— Oui, six mois de prison seulement ; mais je dois vous dire que, durant ces six mois, le matin au réveil vous recevrez tous les jours dix coups de « chat », et autant le soir.

En entendant la sentence, le condamné se prit à trembler de tous ses membres, au souvenir d'un châtiement analogue, déjà subi, et, se mettant à deux genoux, entre les policemen, au banc des prévenus, il supplia Justice Hankins, par pitié, de le condamner plutôt à vingt ans de travaux forcés.

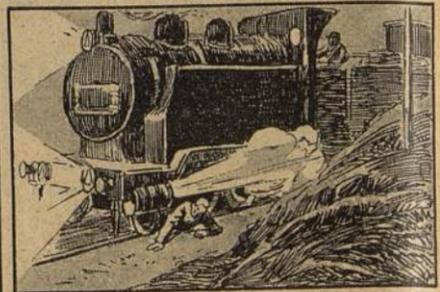
Ajoutons, ce que c'est au moyen de la peine du « chat à neuf queues », qu'on parvint à mettre fin en Angleterre à toutes les attaques nocturnes des rôdeurs.

## Les Faits-Divers de la Semaine (Suite).

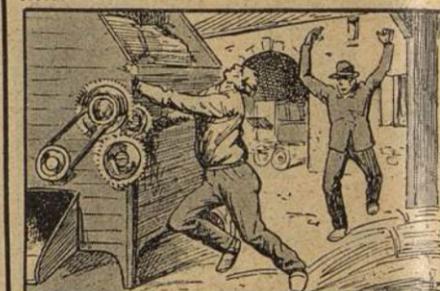
**POIGNARDÉ.** — Un homme marié et père d'un enfant entraînait dans un café pour solliciter un emploi pour le jour de la fête du pays, quand il se trouva en face de deux frères habitant Torcy-le-Petit.

Tous deux, très surexcités, lui cherchèrent querelle. L'un d'eux a travaillé dans une usine et a été mis à la porte il y a déjà longtemps. Mais il a toujours pensé que le journalier était pour quelque chose dans son renvoi.

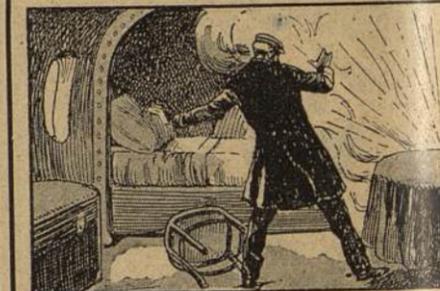
C'est ce qui a occasionné la discussion. Le cafetier mit le trio à la porte du café. L'ouvrier, sur ses gardes, avait mis son couteau dans sa main. Mais à peine était-il dehors que l'un de ses adversaires le renversait avec sa bicyclette et que l'autre lui plantait son couteau en plein cœur. Les gendarmes ont arrêté les assassins à Torcy, au petit jour.  
**ARQUES-LA-BATAILLE.**



**MORT HORRIBLE.** — Après avoir passé la soirée au cabaret, avec des amis, un cultivateur rentra chez lui. Il lui fallait traverser la voie du petit chemin de fer d'intérêt local du Morbihan. Fatigué, il se coucha sur le bord de la voie qui n'est nullement protégée et il s'endormit. Pendant son sommeil il roula sur les rails et fut coupé en deux par la locomotive d'un train qui passa.  
**NAZIN.**



**DANS UN ENGRENAGE.** — Avec l'aide de son fils, un cultivateur travaillait à une machine à battre. Le fils s'étant trop approché de la machine, une de ses manches se trouva attirée dans un engrenage et le bras fut pris. A ses cris, le père arrêta la machine ; mais le jeune homme avait l'avant-bras droit fracturé.  
**BOLEEC.**



**EXPLOSION A BORD.** — Dans la cabine de commandement d'un steamer anglais stationné en rade, une explosion de carbure se produisit en même temps qu'un incendie se déclarait. On réussit à éteindre le feu et à retirer des flammes le capitaine ; mais celui-ci est grièvement brûlé.  
**FÉCAMP.**

**LA SOUBRETTE.** — Je m'en moque, je ne mange plus de cette brioche-là, mademoiselle !... Je suis maintenant institutrice. (Avec importance.) J'éleve des petites bourgeoises !  
Le tribunal condamne la fille François à six mois de prison et cent francs d'amende.

JULES DEMOLLIENS.

## CONTRE LES GRANDS CHAPEAUX

Plus que dans tous les Etats de l'Union, les habitants du Texas ont sujet de se plaindre des grands chapeaux des dames qui, à l'église, au théâtre, aux concerts et ailleurs les empêchent de voir.

Le sénateur Brelsford s'en trouvait particulièrement gêné quand il assistait aux offices. Il a donc élaboré et présenté un projet de loi interdisant aux femmes de porter dans les lieux publics un chapeau ou un bonnet ayant plus de deux pouces de hauteur et de quatre pouces de largeur.

Les dames qui contreviendraient à cette loi n'auraient pas le droit de s'acheter un nouveau chapeau avant trois ans. Bonne affaire pour les maris.

# L'INCONSOLÉE

Grand roman de Passion

PAR JULES MARY

## DEUXIÈME PARTIE

### Par les grandes routes

#### I (Suite.)\*

Ce directeur, Bertine le connaissait. Elle l'avait déjà vu chez les autres nourriciers, car les chefs d'agences sont obligés à quatre visites par an, à chacune desquelles ils visent le livret de l'enfant visité.

Au moment où il allait apposer sa signature dans le livret de Bertine, celle-ci s'avança timidement :

— Monsieur, dit-elle, je voudrais vous parler.

— Qu'avez-vous à me dire, ma fille ?

— Une prière à vous adresser.

— Une réclamation ?

— Non, monsieur, je n'ai pas de réclamations à faire.

— Vous êtes bien nourrie ? Bien et convenablement vêtue, à ce que je vois ?

Déjà vous gagnez quelques sous à la fabrique... Est-ce que vous avez à vous plaindre de Placide ?

— Non, monsieur.

— Alors, je ne vois vraiment pas...

— J'ai peur, monsieur, j'ai peur de Julien... l'enfant...

Et elle montra le rachitique qui écoutait, ses petits yeux clignotants, sa bouche sanglante largement ouverte.

— Est-ce qu'il vous a maltraitée ? menacée ?

— Non, monsieur... Il ne m'a rien fait et pourtant je vous assure qu'il m'épouvante... Alors, monsieur, si vous étiez vraiment bon, vous me retireriez d'ici... Oh ! vous pouvez faire de moi ce que vous voudrez... Placez-moi où il vous conviendra. Peu m'importe ! Mais emmenez-moi, monsieur... Vous êtes le maître, emmenez-moi.

Le directeur haussa les épaules.

— Vous n'êtes qu'une sottise ! dit-il.

Il signa le livret, le remit à Placide et s'en alla. Julien, qui venait de sortir, s'accroupit sur le seuil de la porte, la tête entre les genoux, se cuisant au grand soleil d'une journée d'août. Il semblait n'avoir rien compris.

Dependant les frayeurs de Bertine semblaient sans motif car, pendant les deux mois qui suivirent, rien de la part du fils de Placide ne vint lui donner raison.

Julien restait avec elle comme par le passé. Pendant le jour, il ne paraissait pas s'occuper d'elle. Mais la nuit, si elle se réveillait, elle le trouvait penché sur elle, son horrible figure la touchant presque, et son haleine fétide se mêlant à la sienne.

Un soir, les Placide ne revinrent pas de la fabrique de cèruse. Ils s'étaient tordus dans des convulsions, et le médecin avait jugé leur état trop grave pour qu'ils pussent momentanément continuer leur travail.

On les avait transportés à l'hôpital de Maubeuge.

Bertine resta seule avec Julien.

C'était la première fois que cela lui arrivait.

Le soir, quand elle revint de l'atelier, ce fut Julien lui-même qui lui apprit la nouvelle.

— Père et mère à l'hôpital, dit-il... très malades...

Qu'allait-elle devenir ? Elle n'aurait jamais le courage de demeurer là !

Pourtant, elle essayait de réfléchir, de vaincre ses répugnances. Que pouvait-elle reprocher à Julien, jusqu'à ce jour ?

Elle eût été embarrassée de le dire... Elle se décida à faire la soupe et la ser-

vit à Julien, qui mangea glouglou. Elle, la petite, n'y toucha même pas. Elle avait le cœur gros. Un peu de fièvre aussi.

Elle dit à Julien :

— Puisque ton père et ta mère sont partis, nous n'avons pas besoin de nous gêner. Tu coucheras dans leur lit, moi je continuerai d'occuper le petit cabinet.

Il ne répondit pas. La nuit venue, elle s'enferma. Il y avait un verrou à la porte. Elle le poussa.

Elle s'endormit enfin tranquille.

C'était, depuis qu'elle habitait à Saint-Remy chez les Placide, la première nuit qu'elle passait aussi bonne.

Au matin, elle se leva pour faire le café au lait de Julien. C'était l'habitude du petit ; à lui étaient réservées les gâteries de la maison ; Bertine mangeait du pain, quelquefois, lorsqu'on lui en donnait.

Elle sortit de son cabinet.

Julien était déjà sur le seuil, accroupi au soleil levant.

Prise d'un pressentiment, Bertine alla jeter un coup d'œil sur le lit. Il n'était pas défait.

Elle vint à Julien.

— Tu ne l'as pas couché ?

— Non.

— Pourquoi ?

— Je n'avais pas envie de dormir.

Elle sortit quelques minutes après pour se rendre à l'atelier.

Elle laissait à Julien de quoi déjeuner à midi, et emportait pour elle, comme tous les jours, dans un panier, du pain et un peu de lard.

La fabrique de tissage était très loin, en dehors de Saint-Remy, et Bertine ne revenait au village que le soir.

A midi, au coup de cloche, les ateliers cessèrent tout travail. Il y avait une heure de repos. Les ouvriers regagnèrent Saint-Remy. Quelques-uns s'assirent aux alentours, le long de la route de Maubeuge, bordée de maigres arbres nouvellement plantés et installèrent leur déjeuner sur leurs genoux. A d'autres, les femmes arrivant du village apportaient de la soupe fumante et attendaient, patientes, que les hommes eussent mangé pour remporter cuillère, fourchette assiette et gamelle.

Dans l'intérieur, entre les ateliers où étaient établis les métiers à tisser et les salles de dégraissage, on avait aménagé un réfectoire destiné aux enfants placés dans l'usine par les soins de l'Assistance publique.

Il y avait, dans la fabrique Laverjol, un groupe composé d'une dizaine de filles âgées de huit à seize et dix-sept ans, et de vingt à trente garçons du même âge. Ces établissements sont tenus de ne jamais recevoir les petits au-dessous de douze ans, mais les agences encombrées ferment les yeux et sont heureuses d'y déverser le trop-plein de leurs pensionnaires. De là, un relâchement dans la surveillance. De là, aussi, des abus comme celui de l'obligation à une journée de travail de douze heures... pour de pauvres créatures dont plusieurs n'ont pas dix ans !

Sa demi-journée faite, Bertine allait s'installer à l'ombre dans un coin de la cour, à l'angle de deux murs très hauts et tout jaunes.

Elle s'asseyait par terre, son panier près d'elle.

Et elle déjeunait.

Quand elle avait fini, elle restait là, à se reposer, n'en pouvant plus et essayant de retrouver un peu de forces, pour jusqu'au soir...

Laverjol possédait dans les environs, à Damoutier, à Beaufort, à Ferrière-la-Grande et à Ferrière-la-Petite, des établissements similaires, mais beaucoup plus importants, qu'il dirigeait lui-même. Il ne paraissait à Saint-Remy

que de loin en loin, laissant le soin des travaux à un contremaître, nommé Mabillois, d'une compétence rare, mais que tous les ouvriers détestaient à cause de sa sévérité implacable — et que les enfants de l'Assistance redoutaient à cause de sa brutalité.

Mabillois était le chef absolu dans la fabrique, — sorte d'autocrate au petit pied, — sans aucun contrôle. De lui dépendait le sort de ces enfants, si difficiles à maintenir dans la ligne droite du travail et de la probité.

Jusqu'alors, il n'y avait pas eu de plainte contre lui.

Et la fabrique était même si bien notée, à la direction de l'agence, qu'elle était parfois négligée dans les visites d'inspections trimestrielles.

Bertine, ce jour-là, venait de s'asseoir à l'ombre, dans l'angle des murs, et mangeait, harassée, lorsque, vers le fond de la cour, elle aperçut un enfant qu'elle ne connaissait pas et qui, sortant du réfectoire, flânait, les mains dans les poches, regardant par les vitres cassées l'intérieur des ateliers.

C'était un petit abandonné qu'on avait envoyé la veille même.

Comme il faisait le tour des bâtiments à l'intérieur, il allait nécessairement passer devant Bertine.

Celle-ci, tout en mangeant, le regardait venir.

Il pouvait avoir quatorze ou quinze ans. Il était vêtu d'une courte blouse d'ouvrier en toile assez propre ; d'une cotte de même étoffe, très large et très longue qui tîrebouchonnait sur ses sabots comme les pantalons des officiers de turcos. Pour coiffure, il avait un chapeau de paille grossière, à fond conique et surmonté d'une pointe.

Devant Bertine, il s'arrêta.

— Tu n'as pas l'air d'avoir faim ? dit-il, la tutoyant tout de suite, avec la familiarité ordinaire des petits enfants.

— Non, je suis trop fatiguée. Je ne peux pas manger. J'aimerais mieux dormir.

Le petit garçon hocha la tête. Dormir, pendant la journée, après un trop gros travail, c'était sans doute aussi son rêve à lui bien souvent.

Et il compatissait à Bertine.

Il avait, ce nouveau venu, une gentille figure éveillée et intelligente, animée par des yeux noirs très vifs, pétillants, qui eussent bien volontiers souri, et toujours, si la misère n'avait pas été là pour refréner tous ces élans ; sur cette physionomie si vivante, un masque douloureux faisait un contraste frappant.

Les yeux seuls semblaient garder un peu de ce qu'aurait dû être cette nature enfantine, si elle avait pu se développer au milieu de chaudes et réconfortantes affections de la famille ; mais en dehors des yeux, tout exprimait l'abandon, la solitude, la tristesse ; le front restait soucieux, sous les broussailles de ses cheveux bruns mal peignés ; la bouche aussi était triste, avec ses lèvres abattues, affaissées, comme fatiguées de tous les sanglots qui avaient dû passer là.

Et dans les traits, malgré tout, un grand air de douceur.

Et lui aussi, sans doute, trouvait que Bertine était gentille, car il continuait de la regarder et il lui souriait.

Bertine allait avoir douze ans et elle était très développée, très grande, déjà jeune fille.

Un visage de vierge mutine, douce et spirituelle à la fois. Dans les yeux très larges, estompés de brun, aux sourcils et aux cils extrêmement fournis, de la candeur et de la malice. Le front était d'une pureté admirable, et par-dessus retombaient toujours, en dépit de ses efforts, des cheveux trop fins, noirs comme les sourcils et que le peigne ne pouvait mordre. Cela faisait son déses-

poir, tout au fond d'elle-même, en sa coquetterie naissante et elle se croyait laide. Laide avec la vivacité expressive de sa physionomie, l'éclat de ses yeux ; le dessin accentué et original de ses lèvres, étroites et grasses, et le contour distingué du visage un peu long ! Laide avec ce teint pâle et chaud, où, en dépit de toutes les misères, de toutes les privations, de toutes les fatigues, l'on devinait l'ardeur généreuse et exubérante de la vie, à la veille du plein épanouissement de sa fleur. Mais ce qui frappait le plus dans son air, c'était le mélange de douceur et de finesse, d'ironie spirituelle qui semblait près d'éclater en un joyeux rire, que tempérait ou retenait aussitôt la bonté d'une âme indulgente, tendre, incapable de blesser. Tout cela était en germe chez elle, la vie de souffrances, comme les hivers trop froids, en retardait l'éclosion. Mais vienne un peu de chaleur, — un peu de tendresse, — et la fleur s'épanouira splendide, incomparable.

Le petit demanda :

— Il y a longtemps que tu travailles à la fabrique ?

— Oui, six mois au moins.

— Tu n'as pas de parents ? ni père ni mère ?

— Non. Je ne sais pas ce que c'est.

— Comme moi. C'est l'agence qui l'a placée ?

— Oui ! Je ne connais qu'elle.

— Comme moi.

Le petit se mit par terre, à côté de Bertine.

— Ça ne te fait rien, dit-il, que je m'asseye près de toi.

— Oh ! non, tu as l'air bon.

— Et toi tu me plais beaucoup aussi ! Sais-tu que tu es bien gentille ?... mais tu es bien maigre !...

— Ce n'est pas ma faute... je travaille trop... Et puis j'ai peur... il y a le garçon de mon nourricier qui me tuera, c'est sûr... Alors, même la nuit, je ne peux pas dormir, et le matin, quand je me lève, comme je n'ai pas pu me reposer du travail de la veille, mes jambes sont molles, comme enflées... et pendant les premières heures je peux à peine marcher.

— Il y a pourtant des enfants qui ont des pères et des mères et qui sont gais et heureux, et rouges, et bien portants. On les voit jouer et courir, se quereller et manger. Ils ont des habits très propres, surtout le dimanche. Oui, il y en a... on en voit à Saint-Remy.

— Pourquoi ne sommes-nous pas comme eux ?

— Je ne sais pas. Eux, ils ont autour d'eux des gens qui les aiment et les embrassent... Nous autres, nous ne recevons que des remontrances et des coups.

— Ils nous appellent enfants de l'hospice... C'est peut-être à cause de cela ?

— Oui, probable, dit Bertine en hochant sa jolie tête.

— Dis donc, comment t'appelles-tu ?

— Bertine.

Il la regarda brusquement comme frappé par un souvenir.

— Bertine ! Bertine ! murmura-t-il. Et il semblait chercher, évoquer un lointain passé.

— Vous n'aimez pas ce nom-là ? dit-elle avec coquetterie.

— Oh ! si ! oh ! si ! au contraire.

Et il se mit à rêver. Bertine mangeait à petites bouchées son morceau de lard et son pain dur. Elle se leva, courut à la pompe, but une large rasade, puis elle revint.

La cour était surchauffée par le grand soleil de midi. Mais, dans le coin favori de Bertine, l'ombre s'allongeait toujours.

L'horloge extérieure sonna un coup.

— Midi et demi, fit Bertine. Encore une demi-heure de repos avant de se remettre à l'ouvrage.

Le petit murmura après un long silence :

— Bertine ! Bertine ! C'est drôle, il me semble que j'ai connu, dans le temps quelqu'un qui portait ce nom-là... Et justement une petite fille.

— Ce n'est pas moi, bien sûr, dit-elle en souriant, car je crois bien que nous ne sommes jamais rencontrés...

— Possible... oui... je me rappelle maintenant... une toute petite fille... Oh ! elle n'avait que quelques mois... Elle était encore au berceau... Mais oui, c'est bien ça... Bertine... Mme Juliette... la rue de la Parcheminerie, à Paris, la Berlaude... Cricquet, mon pauvre Cricquet. Cela ne te rappelle rien, tout cela.

\* Voir les numéros 219 à 224.

— Non, rien. D'aussi loin que je me souviens, j'ai toujours été dans ce pays. Et je ne connais pas les noms que tu viens de prononcer... ni l'un ni l'autre...

— Oui, dans le temps, il y avait une petite Bertine auprès de moi... Elle avait une mère, madame Juliette, qui était très malheureuse, et qui, une fois, a voulu se suicider avec sa fille... C'est moi qui l'en ai empêchée, avec Criquet, mon pauvre Criquet...

— Et toi, comment t'appelle-t-on?

— Charlot! dit l'enfant, rêveur... Veux-tu que je te raconte comment je suis arrivé à la fabrique Laverjol...

— Oui... J'aime tant entendre raconter...

— Toi, après, tu me diras ton histoire.

— Si tu veux.

— Tu ne sais pas ce que c'est que d'être heureuse, m'as-tu dit?

— C'est vrai...

— Eh bien, moi non plus... Écoute.

## II

— J'ignore d'où je viens et on ne m'a jamais dit ce qu'étaient mes parents. Ils sont morts il y a bien longtemps. Voilà tout ce qu'on m'a appris. Je suis parti avec Criquet de chez une femme qui nous faisait beaucoup souffrir et on nous a conduits en prison, mais sans nous faire de mal. Puis on nous a séparés et je ne sais pas ce qu'est devenu mon pauvre Criquet... On m'a mis en chemin de fer... et je me rappelle que le voyage m'a amusé beaucoup. Je suis resté dans le département des Ardennes chez un cultivateur. Je flânais, je gardais les vaches. Il y avait des enfants qui jouaient avec moi... J'étais heureux... Si j'avais eu avec moi mon pauvre Criquet, j'aurais été tout à fait bien... Il y avait tout autour de la ferme, qu'on appelait le Roc-Martin, des bois très noirs. Moi, j'aime beaucoup les grands bois... Ça fait peur... Et toi?

— Moi aussi, dit Bertine.

— Nous nous amusions beaucoup en gardant les vaches. Nous mangions des pommes et des poires en masse, ou bien nous attrapions des écrevisses dans le petit ruisseau de la Naugerin, ou bien des grenouilles avec un morceau de drap rouge... Sais-tu attraper des grenouilles, toi, Bertine?

— Non, fit naïvement la fillette.

— Je te montrerai. Moi, je serais bien resté là toute ma vie, à garder les vaches et plus tard les moutons. Mais ça n'a pas duré longtemps. Comme on voulait obliger le fermier à m'envoyer à l'école, il me chassa. Pour dix francs par mois qu'on lui donnait, il ne pouvait pas me nourrir à rien faire, jusqu'à douze ans. J'ai bien pleuré en quittant le Roc-Martin et les petits garçons du fermier aussi. Encore, si mon pauvre Criquet avait été près de moi.

L'affection de Criquet était restée vivante dans son esprit.

— On m'a fait monter de nouveau en chemin de fer pour un grand voyage, et je me suis trouvé tout à coup dans une ville où il y avait beaucoup de navires... Sais-tu que ce c'est, toi, Bertine, que les bateaux et que la mer?...

— Non... je n'ai vu ça que sur des images.

— Moi, je suis plus savant que toi puisque j'ai voyagé, dit Charlot fièrement. J'ai retenu le nom de la ville. C'est Dunkerque. On me conduisit chez un pêcheur de Rosendaël, nommé Michel Zegger, qui tout de suite me mit dans son bateau et m'emmena avec lui, à la pêche. Il n'était pas méchant, ce Zegger, mais il était dur, trop dur. Il me nourrissait bien et sa femme me donnait toujours des habits très chauds; le froid, le vent et la tempête ne faisaient rien à Zegger. Il avait la peau comme du cuir, mais il croyait que moi j'étais comme lui... J'ai tant souffert de cette vie-là que j'ai cru que j'allais mourir. Il a bien fallu, un jour, me laisser à la maison et faire venir un médecin. On me croyait endormi mais j'écoutais. J'entendis le médecin qui avait tapé dans mon dos, dire à Zegger en haussant les épaules: « Dans trois jours, il sera mort! » Zegger a eu grand-peur. Tu n'as jamais été malade, toi, ma Bertine?

Elle l'écoutait si gentiment, les yeux un peu mouillés, il sentait si bien en elle une tendresse naissante que son cœur

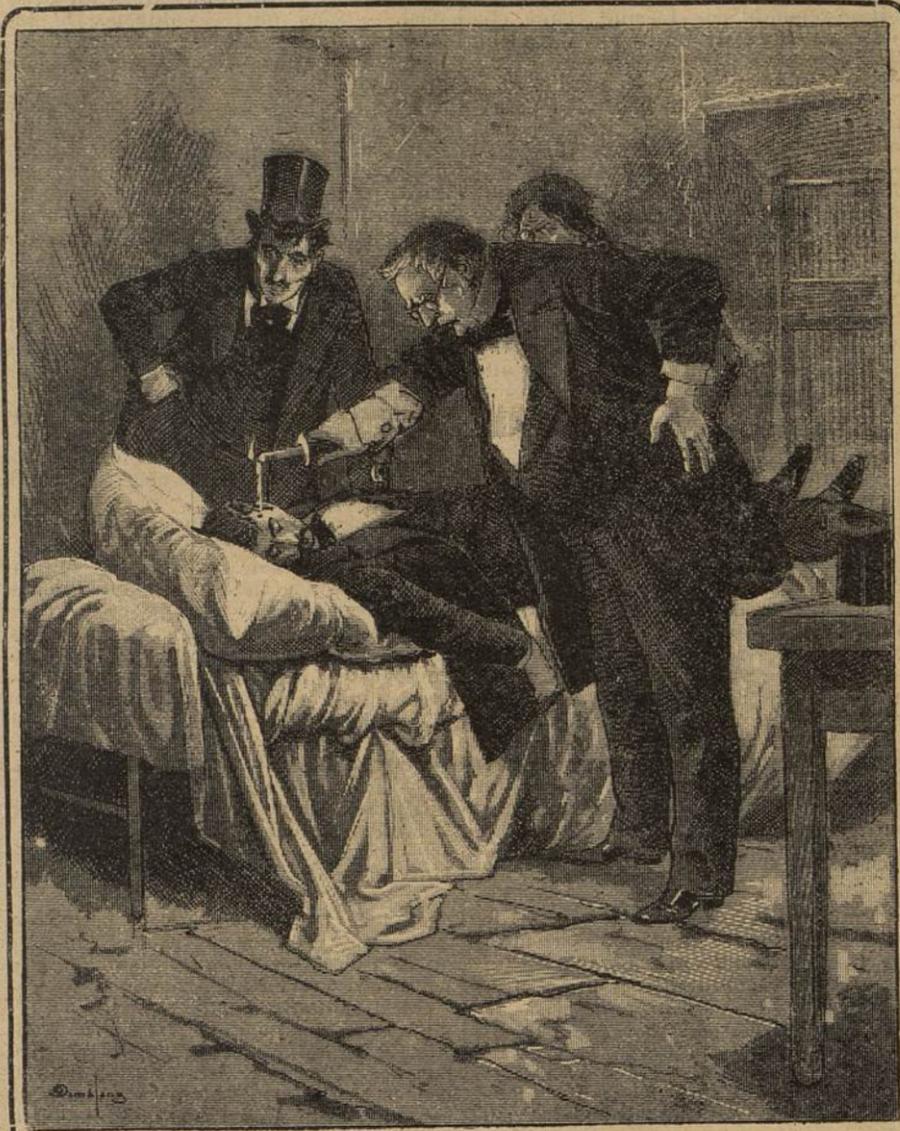
d'enfant s'élançait vers cet autre cœur d'enfant et que déjà il l'appelait *ma Bertine*.

— Non, dit-elle, jamais.

— Je suis resté deux mois dans mon lit et quand je me suis relevé et que je me suis vu dans un miroir, je me suis mis à rire. Je ne me reconnaissais pas. Pendant trois mois, je n'ai pas pu reprendre la mer. Je me promenais tous les jours, au soleil, dans les sables des dunes... Je m'asseyais dans les herbes piquantes. Je m'endormais. J'étais bien... Un jour, en me réveillant, j'aperçus un vieillard qui me regardait, appuyé sur sa canne. Il était bien vêtu et il avait une figure fine extrêmement douce, avec des cheveux tout blancs... son collier de barbe aussi était tout blanc... C'était un ancien marin, bien sûr... Il me dit: « Que fais-tu là, mon enfant? — Vous le voyez, monsieur, je me repose. » Et lui: « Je ne te connais pas. Comment t'appelles-tu? — Charlot, que je réponds. Je suis placé

— Et le vieillard l'aura oublié, dit Bertine, incrédule.

— Non, tu vas voir. Nous attendons deux jours. Personne. Le troisième jour, rien non plus. Alors, sur les dunes, je me mis à pleurer. Le soir, je trouvai Zegger et sa femme très tristes. J'étais habitué à leur visage et jamais je ne les avais vus comme ça. Ils me regardaient presque avec bonté. On me fit asseoir pour le dîner et la mère me bourra de soupe aux poissons, une bonne soupe fumante dont elle savait que j'étais très gourmand. Mais j'avais le cœur gros. Je ne pouvais pas manger. Alors, la mère dit: « Mon pauvre petit, nous savons pourquoi M. Gaspard Malo n'est pas venu comme il te l'avait promis. » Je crus à une bonne nouvelle et je me mis à sourire. J'étais déjà consolé, mais ce ne fut pas pour longtemps. La mère ajoutait, tout en balayant la chambre, car déjà la soupe était mangée: « Il est mort dans la nuit d'avant-hier! »



LE SECRET DE GERMAINE. — Il inclina la bougie au-dessus de la plaie et la fit tomber goutte à goutte.

par l'Assistance chez le pêcheur Michel Zegger de Rosendaël.

« Et il m'interrogea encore.

« A la fin, il me caressa la joue en disant: « Pauvre petit! Demain, j'irai trouver le directeur de l'agence. Je te reprendrai à Zegger, car cette vie que tu mènes est trop rude. Consentirais-tu à venir chez moi? Je suis riche. C'est moi qui ai créé ce village de Rosendaël. Il m'appartient en entier... Réponds-moi. — Oh! oui, monsieur, que je lui dis, je vous suivrai de tout mon cœur, et je ferai mon possible pour que vous soyez content de moi. » Il me caressa encore les joues et partit. Bien qu'il me parût très, très âgé, il marchait pourtant d'un bon pas. Par derrière, on ne lui aurait pas donné plus de cinquante ans. En rentrant chez le pêcheur, je racontai à la mère Zegger l'entretien que je venais d'avoir. Elle me fit faire le portrait du vieillard pour le reconnaître. Mais quand je lui eus dit qu'il possédait tout le village de Rosendaël, elle s'écria: « Bien sûr, c'est monsieur Gaspard Malo, le brave homme! Tu es chagard, mon Charlot. S'il s'intéresse à toi, te voilà sauvé... »

— Mort! fit Bertine.

— Oui, c'est comme ça. Il n'avait pas eu le temps des occuper de moi, et comme personne ne connaissait ses intentions charitables, je restai encore longtemps chez Zegger. Seulement, comme je n'étais bon à rien, il m'envoyait à l'école. Je sais déjà lire, écrire, compter, et toi, ma Bertine?

— Moi, pas beaucoup, Charlot.

— Enfin, l'agence me reprit sur la demande de Zegger et l'on me remit, faute de pouvoir trouver d'autre place, entre les mains d'un nourricier nommé Poncelet, à la Gorgue, qui menait tous les enfants de l'hospice, car j'en trouvais une dizaine qui étaient à sa charge. Il se faisait des bénéfices en les envoyant un peu partout, dans les fabriques et dans les usines. Trois jours après mon arrivée, il me dit qu'il venait de passer contrat, à mon sujet, avec un chaufournier nommé Marie-Claude.

« Je ne gagnais pas grand-chose chez Marie-Claude, mais en revanche je peinais fort. Je regrettais Zegger qui, lui, du moins, s'il me gourmandait parfois, ne me brutalisait jamais. Je fus bientôt

plus malade qu'à Rosendaël. Et alors, comme je ne remplissais pas mon engagement avec Marie-Claude, Marie-Claude me battait comme plâtre; et à la maison le père Poncelet me battait aussi, m'envoyait me coucher sans nourriture, ou me mettait à la porte pour m'obliger à passer la nuit dehors, — tout cela parce que je n'étais pas très robuste et que je ne rapportais pas assez d'argent à son industrie.

— Pauvre Charlot!

— J'étais bien, bien malheureux, je t'assure. Et toujours malade! Une fois, des messieurs vinrent un dimanche chez Poncelet et l'interrogèrent. Je me trouvais là. J'entendis. On lui demanda quels étaient les patrons chez lesquels il plaçait les enfants. Il les nomma tous, sauf Marie-Claude. Comme il y avait beaucoup de fours à chaud dans les environs de la Gorgue, un des messieurs demanda: « Je suppose, père Poncelet, que vous ne placez aucun pupille, — je me rappelle très bien, il a dit: pupille, — chez les chaufourniers? — Oh! non, monsieur! », a répondu le père Poncelet. Et comme je faisais un mouvement pour lui faire comprendre qu'il se trompait, il m'a serré le bras avec une telle force que j'ai cru, tant ça m'a fait mal, que j'allais mourir!...

— Il y a du monde bien méchant, fit Bertine.

— Alors, continua Charlot, les messieurs partirent, je ne les revis jamais. Trois mois plus tard, ils m'auraient trouvé dans mon lit presque à l'agonie. C'est dur, vois-tu, le travail dans les fours à chaud... dur pour la poitrine surtout. Si tu savais toutes les mauvaises odeurs qui s'échappent des fours. On dirait d'abord que ça vous grise. La tête tourne. On ne peut plus respirer. Le cœur manque. Parfois, ça me rappelait le jour où avec Criquet, mon pauvre Criquet, j'ai ouvert la porte de la chambre dans laquelle mourait Mme Juliette à côté de la petite Bertine. Oui, souvent c'était la même odeur. On appelle ça du gaz carbonique. Une fois, j'en avais tant respiré que je suis tombé sans connaissance et qu'on m'a emporté. Je croyais qu'on allait m'emmener à l'hôpital, à Valenciennes ou à Arras, mais Poncelet craignait sans doute des reproches. Il me garda chez lui. Il disait, quand il y avait du monde pour entendre, qu'il m'aimait beaucoup, qu'il me considérait comme son fils. Quand il était seul avec moi et qu'il me croyait endormi, il s'approchait de mon lit et je l'entendais qui disait: « Crève, avorton! mais tu ne crèveras donc pas!... Je vais donc te nourrir à rien faire! Crève donc! »

— Vrai! tu en as enduré! Nous pouvons nous donner la main.

— Et, continua Charlot, un matin d'hiver qu'il neigeait, il partit en laissant ouvertes la porte et la fenêtre de ma chambre. Le vent poussait la neige en tourbillons jusque sur mon lit. Je criais au secours; mais la maison était en dehors de la Gorgue et, par ce temps affreux, personne ne passait sur la route. Et moi j'étais trop faible pour me lever. Poncelet rentra une heure après. Il était gris. Il vint à moi et, me voyant les yeux ouverts: « T'es pas crevé? Nom d'un chien, t'as la peau vissée au dos. » Ce jour-là, je compris pourquoi il se faisait si tendre pour moi, devant les étrangers. Le médecin me trouva très mal et il dit au vieux: « Père Poncelet, vous avez eu tort de l'envoyer aux fours à chaud et Marie-Claude a eu tort de le recevoir. La loi est formelle. Les fours à chaud sont des établissements insalubres. Le travail des enfants y est interdit... Je vais porter plainte... » C'est lui qui m'a sauvé, je peux le dire. Il est revenu tous les jours me voir, sans manquer une fois. Et il fournissait les médicaments. Et il ne faisait pas payer ses visites. En sortant de la Gorgue, j'ai été placé à Saint-Remy, dans la fabrique Laverjol. Je ne suis pas encore solide, mais ça va mieux et je suis content d'être ici, Bertine, car je ne sais pas pourquoi, mais il me semble que nous allons être amis et que je t'aime déjà...

(La suite au prochain numéro.)

# LE SECRET DE GERMAINE

Grand roman dramatique

PAR LOUIS BOUSSENARD

## TROISIÈME PARTIE

### Revanche

V (Suite.)

Cette rondeur d'allure, cette offre si obligeante et si courtoise de lui tenir compagnie, séduisirent Maurice, qui répondit :

— Monsieur, vous êtes réellement aimable, et je suis confus de tant de bienveillance.

— Excusez mes témoins, et veuillez croire qu'un accident seul a pu les empêcher de se présenter exactement à l'heure convenue.

— Nous les attendrons de compagnie, monsieur, et nous serons enchantés de cette dérogation aux coutumes établies, grâce à laquelle nous pourrions connaître un brillant artiste...

— Monsieur, tout l'honneur est de mon côté, interrompit Maurice, qui se sentait conquis, en vérité, par tant de courtoisie et de bonhomie.

— Oh ! le misérable ! pensait Germaine ; il joue avec lui comme un tigre avec sa proie...

— Mais, comment donc faire ? Oh ! mon Dieu ! secourez-moi !... inspirez-moi...

Cinq minutes se passèrent, et les témoins de Maurice n'arrivaient toujours pas.

La situation devenait, en vérité, intolérable pour le jeune homme, qui s'énervait d'attendre. Et cela d'autant plus qu'il lui semblait apercevoir sur les lèvres de son adversaire un vague sourire goguenard qui l'enrageait.

Il craignait, et à bon droit, le ridicule et commençait à perdre la tête.

A la fin, n'y tenant plus, il arrêta Mon Oncle au beau milieu d'une anecdote et lui dit, sans préambule :

— Ma foi, monsieur, puisque nous avons donné une entorse au Code de Chateauevillard, il n'en coûte guère plus de lui en donner une seconde.

— Monsieur le baron désire en finir ; moi aussi...

— Vous avez été si obligeant à mon égard que je réclamerai de vous un service qui en sera également un pour mon adversaire.

— Parlez, monsieur, je ferai tout au monde pour vous être agréable.

— Pourquoi ne me serviriez-vous pas de second ?...

— J'ai pleine et entière confiance en votre loyauté... vous dirigerez le combat... et M. de Chamboë assistera M. de Maltaverne, si toutefois il ne voit aucun inconvénient à ce projet...

Guy inclina la tête en signe d'assentiment, pendant que Mon Oncle lui lançait, au-dessus de ses lunettes, un regard aigu, comme pour lui dire :

— Voyez comme il donne tête baissée dans le piège.

— J'accepte et de grand cœur, monsieur, répondit Mon Oncle, et je serai digne de votre confiance.

Germaine, crispée, voyait et écoutait, pendant que les minutes s'écoulaient avec une rapidité terrible, ne sachant que faire, craignant de voir, dans quelques instants, son ami tomber sur le sol et rougir de son sang le sable jaunâtre de l'allée.

La mère Bachu peu à peu s'assoupissait dans son fauteuil, songeant que cinq mille francs cela faisait une jolie somme, prête à tout, même à servir Germaine, quitte à la trahir aussitôt.

Cependant Mon Oncle avait ramassé, puis ouvert la boîte enfermant les pistolets.

— Ces armes, dit-il au peintre, sont entièrement neuves, et par conséquent inconnues à M. le baron de Maltaverne.

« Je vous en donne ma parole d'honneur.

— Monsieur, répondit Maurice, de vous une simple affirmation suffit.

— Je vais les flamber, puis les charger en votre présence.

Le sac à balles renfermait à la fois des projectiles en plomb et d'autres petits corps sphériques en bitume enduits d'une mince couche de plomb.

Extérieurement, ils se ressemblaient à s'y méprendre. Mais pendant que les premiers se moulaient sur les rayures de l'arme, pour en sortir avec une force terrible, les seconds s'aplatissaient sur

adversaires et d'éviter l'effusion du sang, il allongait les jambes pour augmenter la distance et aussi les chances qu'ils pouvaient avoir de se manquer.

Une seule balle devait être échangée au commandement.

— Vingt-trois !... vingt-quatre... vingt-cinq, fit Mon Oncle en s'arrêtant.

Les pas étaient de bons mètres, et Maurice, intérieurement, admirait cette prudence de son témoin improvisé qui prenait si obligeamment ses intérêts.

Mon Oncle planta sa canne au vingt-cinquième pas, et M. de Chamboë au premier.

Puis il jeta en l'air une pièce de cinq francs, en disant :

— Pile !

La pièce retomba la face en l'air.

Guy de Maltaverne avait le choix des places. Il alla se poser en face de la maison, ayant le soleil presque à dos, pendant que Maurice le recevait de trois quarts.

Circonstance avantageuse qui permettait au baron de viser plus commodément, presque comme dans une cible.

Avec une parfaite insouciance, Maurice prit l'autre place et attendit froidement qu'on lui remit son arme.

Mon Oncle ramassa les pistolets, vint lui en présenter un qu'il prit « au hasard », pendant que Bamboche allait offrir l'autre au baron.

Ainsi postés face à face, ils se trouvaient de profil par rapport à la maison, dont ils étaient éloignés d'une quinzaine de mètres.

Mon Oncle et Bamboche se retirèrent de l'autre côté, puis s'arrêtèrent en dehors du champ de tir.

Germaine presque défaillante, les yeux agrandis par l'horreur, assistait, impuissante et désespérée, à ces préliminaires de l'assassinat que rien ne pouvait empêcher.

Il fallait un miracle !

Mon Oncle demanda, quand il vit les adversaires en position :

Messieurs, êtes-vous prêts ?

— Oui ! répondirent ensemble Maurice et le baron de Maltaverne.

Dans le duel au commandement, le témoin qui dirige le combat ordonne ainsi le feu :

Il crie :

— Feu !... un ! deux ! trois !

Les deux combattants doivent décharger leur arme après le mot de : feu ! et avant le mot : trois.

Tout dépend donc de la rapidité avec laquelle ils sont proférés, puisqu'un peu plus ou un peu moins de lenteur est susceptible de donner aux adversaires un temps plus ou moins long pour viser.

Germaine, qui savait cela, eut un affreux serrement de cœur en voyant que le crime allait s'accomplir...

Un nuage rouge s'étendit devant ses yeux, et d'une voix saccadée que l'angoisse et la colère faisaient trembler, elle gronda :

— Non ! cela ne sera pas...

« Ce miracle... qui seul peut sauver Maurice... eh bien !... je l'accomplirai... »

D'un geste rapide comme la pensée, elle plonge la main dans son sac entrebaillé, en tire son revolver, qui se trouve au milieu de billets de banque épars, et l'arme.

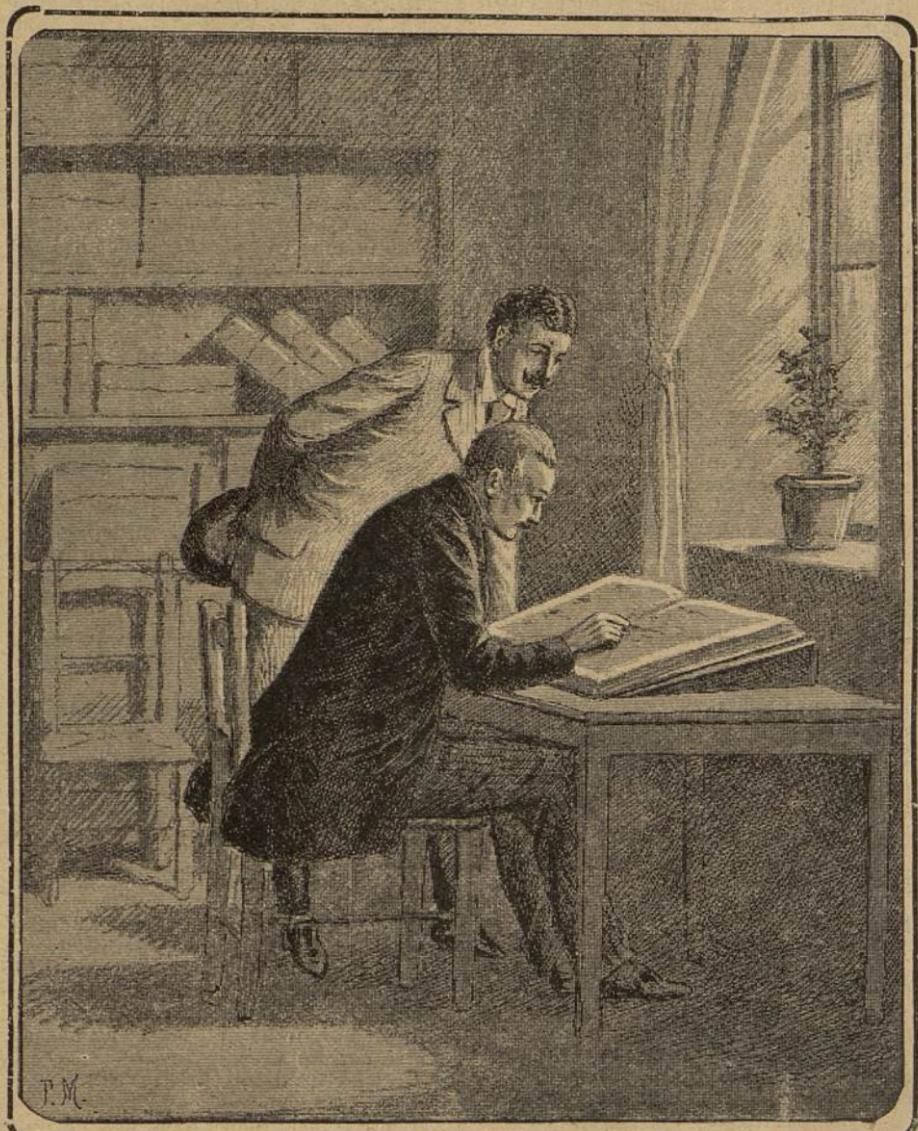
Elle passe l'extrémité du canon à travers les croisillons de fer du judas et, domptant l'émotion qui l'agite, vise la tête de Guy de Maltaverne.

La silhouette du baron se découpe, énergique et toute contractée, sur un épais massif de rhododendrons d'un vert foncé.

— Feu ! commande Mon Oncle.

Les deux adversaires lèvent en même temps leur arme.

Il continue, le cœur battant, songeant qu'il va être débarrassé de celui qu'il appelle ironiquement le barbouilleur de toiles :



LE SECRET DE GERMAINE. — Ils s'enfermèrent pour rédiger l'annonce de la mort de Maltaverne.

Mon Oncle versa une pincée de poudre dans un canon, releva le chien, mit une capsule et serra la détente.

Une faible détonation retentit, suivie d'un peu de fumée.

C'est ce qu'on appelle « flamber » une arme à feu de l'ancien système à percussion.

Il recommença l'opération, puis méthodiquement procéda au chargement.

D'abord la charge de poudre, mesurée dans la petite poire à bec de cuivre. Puis la balle, un peu plus forte que le calibre du canon, et que l'on enfonce à l'aide d'un maillet en bois dur avec lequel on frappe sur la baguette.

Tout cela se faisait sous les yeux de Maurice avec une apparence de loyauté absolue qui aurait trompé un plus défiant.

Le malheureux jeune homme, condamné par le bandit, pouvait-il soupçonner que les pistolets étaient, non pas des armes de combat, mais bien des armes de tir familières à son adversaire, qui les avait essayées la veille !

Mais chose plus grave et plus criminelle encore :

la poudre, comme une boule de cire, pour jaillir en menus morceaux inoffensifs au moment de l'explosion.

Il était facile de les reconnaître au poids, et Mon Oncle ne s'y trompa pas.

Comme il avait été convenu entre les misérables, un pistolet fut chargé avec du plomb, et l'autre avec l'innoffensive substance que l'on sait.

Cependant Maurice, tout en rendant grâce à ces gens qui s'étaient mis à son service avec tant d'obligeance, ne comprenait plus rien au retard inexplicable de ses témoins.

Cinq minutes, cela s'explique ! Mais vingt ! cela passe les bornes.

Décidément, il leur était arrivé malheur.

Pendant qu'il réfléchissait ainsi, avec un sang-froid superbe, comme s'il n'était pas au moment d'essayer le feu d'un des meilleurs tireurs de Paris, les derniers préparatifs s'accomplissaient.

Les pistolets étaient chargés, Mon Oncle les avait déposés tout armés sur le couvercle de la boîte, et s'était mis à compter les pas.

En homme soucieux de ménager les

\* Voir les numéros 186 à 224.

— Un !...  
Aussitôt, Guy de Maltaverne frissonne de la tête aux pieds. Il étend les bras, essaye de faire un pas en avant, recule, oscille et lourdement s'éroule sur le dos.

Germaine vient de faire feu, et son adresse merveilleuse ne lui a point fait défaut.

Avant que Mon Oncle et Bamboche, atterrés, aient eu le temps de courir au baron, qu'ils croient frappé d'apoplexie, la porte s'ouvre bruyamment et Germaine, livide sous la voile grotesque dont sa figure est enveloppée, s'élançe vers Maurice interdit.

C'est à peine s'ils ont entendu le crépitement de l'amorce, leur attention étant sollicitée par le drame si brusquement interrompu par un autre drame dont ils n'ont pas réglé les péripéties.

Tout cela n'a pas duré trois secondes. Guy, frappé à la tempe, se tord agonisant.

Et Germaine songe en bondissant vers Maurice :

— J'ai tué un homme !... que Dieu m'absolve.

Le peintre, voyant cette caricature arriver jusqu'à le toucher, ouvrait des yeux ébahis, et machinalement laissait tomber son arme.

Son étonnement fit place à une stupeur bien légitime quand il entendit une voix hachée, méconnaissable, lui balbutier :

— Je suis Germaine !...  
« Suivez-moi !... courons !... il n'est que temps !... ces gens sont des bandits... ils ont voulu vous assassiner.

« J'ai tout entendu !...  
« Venez !... mais venez donc...  
« La preuve... votre pistolet n'est pas chargé...

Malgré l'émotion qui ne lui enlevait pas son sang-froid, elle ramassait l'arme, la mettait dans son sac, saisissait Maurice par le poignet et, moitié de gré, moitié de force, l'entraînait vers le cabaret.

Pendant ce temps, Mon Oncle et Bamboche, ahuris, stupides, relevaient Guy de Maltaverne, cherchaient la cause de cette chute foudroyante et finissaient par découvrir, en arrière et un peu au-dessus de l'œil gauche, un petit trou rond, livide, et d'où suintait une goutte de sang.

C'est par cette minuscule ouverture que la balle de Germaine s'était faufilee au beau milieu de la cervelle du drôle.

Avant que les deux bandits eussent pu même songer à poursuivre Maurice et la femme dans laquelle ils n'eussent jamais soupçonné Germaine, le peintre et son amie, toujours courant, passaient devant le cabaret et enfilèrent le chemin de halage.

Les deux faux pêcheurs les rejoignaient aussitôt, et tous quatre arrivaient chez Mauguin, puis montaient dans la voiture, qui partait au triple galop.

## VI

— Tonnerre de Dieu ! nous sommes battus ! s'écria Bamboche avec un indicible accent de rage, en voyant la femme inconnue, Maurice et les deux hommes leur échapper.

— Battus à plat ! renchérit Mon Oncle tout pâle de fureur.

« Tout est à recommencer, et ce barbouilleur maudit va se défier.

— Et puis, observa Bamboche, nous voilà une sale affaire sur les bras, avec ce grand macchabée qui ne remue plus ni pieds ni pattes, dit-il en montrant Guy de Maltaverne.

— Claqué ! fit Mon Oncle.

— Claqué en grand et avec ça pas facile à faire disparaître.

— Il y a toujours la ressource de déclarer qu'il est mort d'apoplexie.

« La bougresse qui l'a si bien « nettoyé » n'ira pas s'en vanter.

— Hum ! je le répète : pas facile !

— Laisse-moi faire, et tu vas voir.

Ils saisirent le cadavre l'un par les pieds, l'autre par la tête, le soulevèrent sans effort et l'apportèrent dans la pièce d'où s'était enfuie Germaine avec tant d'audace et de bonheur.

— Tiens ! maman Bachu, s'écria tout stupéfait Bamboche en reconnaissant, affalée sur le fauteuil et tremblant

de tous ses membres, l'ignoble femelle de Liche-à-Mort.

— Que fais-tu là, vieille bourrique ? demanda brutalement Mon Oncle, et quelle est cette femme qui sort d'ici ?

— Jésus, Seigneur, mon Dieu, je n'en sais rien...  
— Tu mens !

— Que mon premier verre me serve de poison si je ne dis pas la vérité.

« All' m'a entortillée rapport à un moucheron dont qu'elle voulait s'en débarrasser, et alors all' m'a dit des choses... non, voyez-vous, mon doux patron, de ces choses qui vous font dresser les cheveux de dessus la tête...

— Allons, parle, et dépêche-toi de découvrir un lit, que nous y déposions le macchabée...  
— Oh ! si vous saviez !... j'en suis-là moitié morte, et mes pauv's estomacs sont retournés à l'envers.

— Tonnerre de Dieu ! parleras-tu ?

— Eh bien ! elle demande ce que j'avais fait de la Marquisette et des deux mômes.

— Ah !... s'écria Mon Oncle en poussant une rauque exclamation qui fit frémir Bamboche.

Tel fut en outre son saisissement qu'il lâcha le cadavre du baron, dont la tête heurta le carreau avec un bruit affreux.

— Détériez pas le macchabée, ou y sera rudement difficile à maquiller en un qu'est mort d'apoplexie, observa cyniquement Bamboche.

— Marquisette... balbutia Mon Oncle en essayant de reprendre son sang-froid.

— Oui... comme je vous le dis !

— Et tu ne l'as pas saignée !

« Tu n'as pas appelé à l'aide !... hurlé ?... Nous étions là... son affaire eût été bientôt faite...

— J'ai essayé... mais va l'asseoir... all' est forte pus que ben des hommes et all' ma secouée comme une mitaine...  
« Et puis, all' connaît tout mon fourbi et m'a menacée de la « carrée des grandes herbes » (cour d'assises)...

— Allons, il faudra la retrouver, coûte que coûte... et alors malheur à elle !

« Mais, chaque chose en son temps.  
« Au plus pressé.

Le brigand, qui avait retrouvé, du moins en apparence, tout son calme, installait, aidé de Bamboche, le cadavre sur le lit.

Alors il examina plus attentivement la blessure et dit, n'en pouvant croire ses yeux :

— Mais, c'est une balle de Flobert !

« On ne s'imaginera jamais la pénétration de ces damnés projectiles.

Puis, il ajouta, s'adressant à la mère Bachu :

— Sais-tu qui a tiré ?

— La femme, qu'était comme une folle derrière le judas !

« Avec un méchant pistolet pas plus long que mon doigt...  
« Ça a fait : clac ! et j'aurais jamais cru que ça aurait pu vous « nettoyer » comme ça un particulier.

— Un revolver système Flobert... une femme dont la vigueur égale ou dépasse celle de bien des hommes.

« Si c'était elle !... fit tout pensif Mon-Oncle.

— Dis-moi, mère Bachu...  
— S'ou plaît, not' maître ?

— Cette inconnue était-elle jolie, sous son affreux déguisement ?

— Comme un cœur !

« Des détails à vous allumer un polisson... je ne vous dis que ça...  
— L'as-tu déjà vue ?

— Pourrais pas vous dire.

« Y m'en a tant passé par les mains...  
« S'ment, je parierais que c'est un « cerneau » (jeune fille) qu'a pas p'us ed' dix-huit ans.

— Tu n'as jamais entendu sa voix ?

— Possible !

Mon Oncle poursuivit, comme se parlant à lui-même :

— C'est elle !... ce ne peut être qu'elle !...  
« Germaine connaissant ce secret terrible...  
« Germaine qui me fait bonne mine... me reçoit en camarade, pour me faire tomber dans quelque traquenard.

« Si c'est vrai, malheur à elle !  
« Je puis être plus faible qu'un enfant dans certains cas...  
« Mais un secret pareil, sur lequel est échafaudé l'édifice de ma fortune, aux

maines d'une femme... et d'une femme qui veut se venger...  
« C'est impossible !

« Germaine que j'ai idolâtrée !... Germaine que j'aime de toutes les forces de mon âme, Germaine doit être sacrifiée...  
« Il faut qu'elle disparaisse.

— A la bonne heure, patron ! interrompit de sa voix railleuse Bamboche.

« Ça, c'est parler en homme, et y a longtemps que la sacrée Louis XV (femme) devrait être dans le « sieau », et ben creux !

« Vous en a-t-elle fait faire, de ces bêtises !

Mon Oncle passa convulsivement la main sur son front ruisselant de sueur et, sans ajouter un mot, s'approcha du cadavre.

Il essuya soigneusement les bords de la plaie, découpés comme à l'emporte-pièce, et introduisit dans le trajet de la balle une corne de mouchoir enroulée au bout d'une allumette.

Il assécha ainsi le mieux qu'il put le fond de l'ouverture et alluma une bougie. Quand la stéarine fut bien liquéfiée autour de la mèche, il inclina la bougie au-dessus de la plaie et la fit tomber goutte à goutte au fond du trou qu'elle remplissait bientôt.

Bamboche, très intrigué, suivait de l'œil cette bizarre opération, se demandant où Mon Oncle voulait en venir.

La stéarine se solidifiait instantanément, bouchait hermétiquement le petit trou livide et se confondait si bien avec l'épiderme, qu'il fallait être prévenu pour s'apercevoir de cette audacieuse supercherie.

— Tonnerre de nom d'un chien, songeait à part lui Bamboche, quel homme, tout de même !

« Jamais pris au dépourvu... toujours autant de chevilles que de trous...  
« Qué malheur qu'y soit comme ça porté sur le cotillon.

« Sûr qu'y ne fera que des bêtises.

La blessure étant ainsi obturée par le petit cylindre de stéarine, Mon Oncle voulut faire mieux encore.

Il fit tomber une dernière goutte, ramena une des mèches latérales, isola une pincée de cheveux, les mit sur la goutte encore liquide et appuya dessus avec son doigt.

Quelques secondes après, les cheveux adhéraient avec force à la tempe et cachaient la plaie avec tant de naturel que le médecin chargé de constater le décès n'aurait certainement aucun soupçon.

Il était seulement neuf heures du matin.

Mon Oncle abandonna aux soins de la mère Bachu le cadavre du sire de Maltaverne et, toujours flanqué de Bamboche, se rendit à Herblay pour faire la déclaration de l'accident qui privait le petit clan des veaux-vernissés de son président.

Il est bon de ne rien laisser au hasard, d'être correct avec la justice.

Le sang-froid lui était revenu tout à fait.

Il informa le maire avec une parfaite liberté d'esprit de la catastrophe survenue sur le territoire de sa commune, et prit congé en disant qu'il s'en allait faire de suite les démarches relatives à la translation et aux funérailles de son malheureux ami.

Il rentra sans désemparer rue Joubert et s'enferma un quart d'heure avec Bamboche pour rédiger l'annonce de la mort foudroyante du baron de Maltaverne.

Cette besogne terminée, il envoya Bamboche à Jean Rat pour lui donner la primeur de cette nouvelle à sensation, et demeura seul environ une demi-heure.

M. Thierry, banquier, Mon Oncle pour ces dames, était entré par la rue de la Victoire. Ce fut le comte de Montdieu qui sortit par la rue Joubert.

Il prit une voiture, se fit conduire chez lui, et arrivait réglementairement au coup de midi pour déjeuner.

Suzanne, qui ne l'avait pas vu depuis la veille, accourut lui présenter son front et, le cœur débordant de joie, voulut lui parler de Maurice, de leur union prochaine.

Le comte l'écoutait distraitement et, l'esprit torturé par les événements de cette matinée dramatique, mangeait en homme pressé.

A la fin, n'y tenant plus, exaspéré à froid de ce gracieux babillage d'ordinaire

le ravissait, il pria brusquement la jeune fille de ne plus l'entretenir de ce sujet.

— Comment, père ! s'écria Suzanne, frappée au cœur en pleine expansion de son bonheur, est-ce bien vous qui me parlez ainsi ?

— Que veux-tu ! ce mariage me déplaît. Je n'y consens qu'à mon corps défendant...  
« Si tu veux, nous causerons d'autre chose ?

Et, sans plus se soucier des larmes qui perlaient dans les yeux si purs de la jeune fille, sans même s'apercevoir de son chagrin, il finit de déjeuner en mettant les morceaux doubles, hanté toujours par cette idée poignante :

— Mon secret est aux mains d'une femme...  
« Et cette femme ne peut être que Germaine.

« Oh ! je vais le savoir tout à l'heure !  
« Et si c'est elle... pourrai-je la sacrifier ?...

« Suis-je assez bête, et comme Bamboche a raison d'aimer toutes les femmes, ce qui est le bon moyen de n'être l'esclave d'aucune !

« Mais, aussi, à quoi bon la vie sans amour !

« Oh ! misère... un aventurier ne devrait jamais avoir un cœur...

## VII

Malgré sa bravoure éprouvée, malgré son sang-froid, Maurice Vendol était agité d'un tremblement convulsif, quand il s'enfuyait, comme un malfaiteur, sur le chemin de halage, après avoir vu tomber mort son adversaire.

Ces dramatiques événements s'étaient déroulés avec une telle rapidité, surtout avec une telle invraisemblance, qu'il se croyait le jouet d'un cauchemar.

Il suivait passivement cette femme caricaturale et tragique, dont la voix sourde répétait invariablement :

— Venez ! mais venez donc.

Il protestait machinalement et disait, sans trop savoir :

— Mais, que va-t-on penser de moi ?...  
« Et les suites... L'autre qui est mort... là-bas...  
« Je serai complice d'un assassinat...  
« Préférez-vous en être victime ?

« Allons !... courez... le temps presse.

Il allait toujours, ne pouvant croire que cette femme étrange fût Germaine, dont il ne reconnaissait ni la voix, ni les traits, ni même la tournure.

Quand ils furent montés tous deux dans la voiture, quand l'attelage fut parti au grand trot sur la route de Paris, la jeune femme releva son voile, retira ses affreuses lunettes et dit, toute pâle, de sa voix toujours saccadée :

— Maurice, mon ami, mon frère... me reconnaissez-vous enfin ?

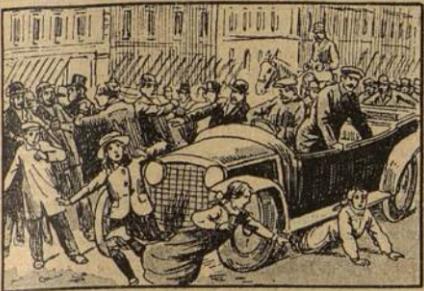
— Germaine, chère sœur bien-aimée... dites-moi ce qui s'est passé... je ne sais plus... ma tête se perd...  
« Mon adversaire tué par vous...  
« Oui, il le fallait...  
« J'ai tout entendu... votre pistolet n'était pas chargé... vos témoins mis dans l'impossibilité d'arriver à temps...  
« On voulait vous assassiner...  
« Oh ! tout cela était admirablement combiné... il a fallu un hasard providentiel...  
« Mais, comment vous trouviez-vous là ?...  
« Plus tard vous saurez tout, Maurice...  
« Ne m'interrogez pas... je ne puis rien vous dire... quand je connaîtrai tout... je vous apprendrai...  
« Oh ! c'est affreux... ces gens... cet homme qui menait cette abominable intrigue...  
« Mais enfin, pourquoi voulait-on m'assassiner ?  
« Pourquoi ce gremlin qui vous avait provoqué a-t-il failli jadis, dans le parti de Bagatelle, tuer mon pauvre Michellé ?  
« Cet homme, voyez-vous, était un spadassin aux gages d'un autre...  
« Cela, j'en suis sûre...  
« Mais moi, pauvre artiste ignoré, vivant en dehors de toute intrigue...  
« Vous aimez Suzanne de Montdieu... Suzanne vous aime...

(La suite au prochain numéro.)

## Les Faits-Divers de la Semaine

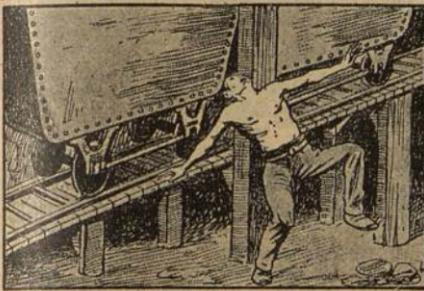
(Suite).

**UNE AUTO DANS LA FOULE.** — Au moment où le 110<sup>e</sup> de ligne rentrait de marche, musique en tête, une automobile montée par deux hommes arrivait à toute



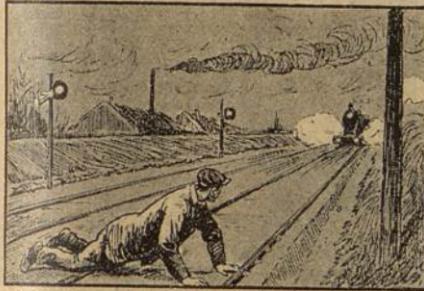
allure. Le véhicule pénétra dans un groupe de personnes qui regardaient passer le régiment. Trois fillettes d'une dizaine d'années ont été écrasées. L'une d'elles est dans un état désespéré.

DUNKERQUE.



**ACCIDENT MORTEL.** — A la fosse n° 5 des mines, un mineur occupé dans un plan incliné eut la tête prise entre une berline et un bois de soutènement. On le releva avec une fracture au crâne. Le blessé mourut peu après l'accident, sans avoir repris connaissance.

LIEVIN.



**SUICIDE D'UN ASSASSIN.** — Un soir de la semaine dernière, un jeune homme de 15 ans et demi arrivait en courant au bord de la voie ferrée au moment où passait un train de Calais. Il se coucha sur les rails et fut horriblement broyé. On sut qu'avant de se suicider, le désespéré avait tué d'un coup de revolver une jeune fille qui repoussait son amour.

DUNKERQUE.

### CRIMINEL POUR UNE DOT

A Brandeis (Bohême) un négociant a été trouvé assassiné dans son magasin. L'auteur du crime, un caporal du 14<sup>e</sup> régiment des dragons, s'est constitué prisonnier. Du récit qu'il a fait et qui paraît être d'une sincérité parfaite, il résulte qu'il avait tué le négociant au cours d'une vive discussion d'intérêts. Il entretenait avec la nièce de sa victime des relations qui n'étaient pas restées sans suites; il voulut régulariser sa situation et épouser la jeune fille; mais l'exigeait qu'on lui donnât pour dot tout l'héritage de sa fiancée, soit 20 000 francs. L'oncle, tuteur de la jeune fille, n'entendait remettre à sa pupille qu'une partie de cet argent.

Il y eut à ce sujet, avec le caporal, une vive discussion au cours de laquelle le caporal saisit un couteau et cribla de coups le négociant, tant et si bien que celui-ci rendit le dernier soupir.

### UN MENDIANT MULTIMILLIONNAIRE

Dans un misérable taudis de Santo-Stefano, près de Messine, vient de mourir un vieux bonhomme, qui, à plusieurs reprises, avait eu recours à la charité de ses voisins. Il vivait très pauvrement, et le médecin appelé à faire la constatation du décès a déclaré que Roméo était mort de privations.

Or, quelle ne fut pas la surprise des agents de l'autorité, lorsqu'en fouillant dans la chambre, qui était du reste à peine meublée, ils y découvrirent des liasses de billets de mille francs et de nombreux titres. Ils ont trouvé aussi des pièces justifiant que Roméo était propriétaire de plusieurs immeubles importants. Il possédait entre autres biens une grande usine à Messine qui avait été détruite dans le grand tremblement de terre de 1908.

La fortune laissée par le vieux mendiant est évaluée à plusieurs millions.

Des cousins du défunt se sont déjà présentés pour réclamer l'héritage.

## MEMENTO DE LA COUR D'ASSISES

**UNE INCENDIAIRE.** — Depuis plusieurs années la petite commune de Ponthoise (Somme) était littéralement terrorisée par une série d'incendies criminels. Le dernier éclata le 8 janvier dernier.

La rumeur publique accusait la nommée Sophie Bridoux, femme Pigny, âgée de 55 ans, cultivatrice dans la commune, ivrognesse invétérée. La femme Pigny était, de plus, une véritable monomane du feu, et l'on avait remarqué qu'elle était toujours des premiers arrivés sur les lieux du sinistre.

Arrêtée à la suite de l'incendie du 8 janvier dernier, la femme Pigny a comparu devant les assises de la Somme, qui l'ont condamnée à dix ans de réclusion.

**LE CRIME D'UN MONSTRE.** — Il a été donné aux jurés parisiens d'assister à la phase dernière d'une lamentable et écœurante affaire.

Adrien Médard, âgé de vingt-quatre ans, sans profession, était accusé d'avoir, dans des conditions particulièrement tragiques et d'un cynisme odieux, violé sa mère à Courbevoie, où celle-ci est concierge.

Le 10 novembre dernier, ce fils dénaturé rentra à la maison maternelle vers minuit. Aussitôt, il se mit à invectiver Mme Médard qui était couchée; puis, la terrorisant avec un revolver et un poignard, il la jeta sur le sol et abusait d'elle.

D'après l'acte d'accusation, Adrien Médard est un syndicaliste exalté, professant les opinions les plus révolutionnaires, ne travaillant que très rarement, et ne voulant pas être commandé par un patron. Extrêmement violent, il était toujours armé d'un revolver et d'un poignard.

Les débats de ce triste procès ont eu lieu, comme on pense, dans le plus strict huis clos.

Malgré ses cris de prétendue innocence et les puissants efforts de son défenseur, M<sup>e</sup> Baille, ce monstre, à l'égard duquel le jury ne pouvait que rapporter un verdict de culpabilité sans circonstances atténuantes, s'est entendu condamner à douze ans de travaux forcés et vingt ans d'interdiction de séjour.

### A L'ÉTRANGER

**UN ASSASSIN DE 14 ANS.** — Les jurés de Tarragona (Catalogne) viennent de juger un enfant de 14 ans, qui assassina d'un coup de couteau, à Tortosa, à la sortie du spectacle, pour un motif des plus futiles, un de ses camarades du même âge. Les juges se sont montrés impitoyables et n'ont pas admis la thèse du défenseur, qui soutenait que le jeune assassin avait agi sans discernement. Le précoce meurtrier a été condamné à huit ans de travaux forcés.

### LE TRUC DU DÉTECTIVE

Chargé de découvrir l'auteur de lettres obscènes qui avaient été adressées à une jeune fille de Wokingham, un jeune policier eut l'idée de se déguiser en jeune fille pour mieux faire son enquête. Son stratagème a complètement réussi.

Se substituant à la plaignante, il répondit à l'auteur des missives poste restante, et commença ainsi un flirt par correspondance.

Il eut enfin un rendez-vous, où l'agent alla, travesti en gracieuse jeune fille, et c'est là que l'homme recherché, qui n'était autre qu'un ouvrier peintre, fut arrêté par la pseudo-miss.

Cet homme a été condamné à deux mois de prison pour outrage à la pudeur.

### UNE SCÈNE ATROCE DE BANDITISME

Une scène d'une sauvagerie révoltante s'est produite près du village de Untès (Espagne). Trois bandits s'étant saisis d'un propriétaire de l'endroit, l'attachèrent à un arbre et le fouillèrent, convaincus qu'il était porteur d'une somme importante. N'ayant trouvé que quelques pièces de monnaie, les bandits, furieux, lui crevèrent les yeux, puis le scalpèrent. Comme le malheureux respirait encore, ses meurtriers traînèrent son corps sur la route où des passants, plus tard, ne relevèrent qu'un cadavre dont la tête était horrible à voir.

### LE SOSIE DE LACOMBE

Le tribunal civil d'Orléans a rendu son jugement dans une curieuse affaire, à propos de laquelle ont été évoqués le terrible drame des Aubrais et le sinistre bandit Lacombe, le meurtrier du contrôleur Tharry.

On avait arrêté, en gare de Capdenac, un individu dont le signalement correspondait à celui de l'assassin.

Immédiatement, sur un ordre parvenu de la Sûreté générale, l'homme d'équipe Lelièvre, l'un des deux employés de la gare des Aubrais qui s'étaient mis à la poursuite du meurtrier, fut invité à se rendre à Capdenac à l'effet de dire s'il reconnaissait cet individu. Lelièvre affirmait avoir bien vu l'assassin au moment même où il abattait le contrôleur Tharry de plusieurs coups de revolver. Il se rendit donc sur les lieux en compagnie d'un inspecteur de la cinquième brigade mobile d'Orléans et il reconnut formellement le meurtrier dans l'individu arrêté, un nommé Henri-Emilien Guitard, âgé de 21 ans, habitant avec sa famille, comprenant onze enfants, à Cransac (Aveyron). Mais l'homme d'équipe Lelièvre s'était trompé et il fut péremptoirement établi que Henri Guitard était un brave et honnête garçon, étranger à l'affaire. C'est dans ces conditions que ledit Henri

Guitard, qui fait actuellement son service militaire au 122<sup>e</sup> d'infanterie à Rodez, a introduit, à l'occasion du préjudice qu'il estime lui avoir été causé, une action civile contre l'homme d'équipe, auquel il réclame 5,000 fr. de dommages-intérêts.

Après avoir entendu l'homme d'équipe et le plaignant, ainsi que leurs avocats, le tribunal civil a rendu son jugement, lequel déboute Henri Guitard purement et simplement, déclarant sa demande mal fondée, attendu que l'homme d'équipe Lelièvre n'a fait que remplir son devoir de façon désintéressée et en bonne conscience.

### COMMENT ON FAIT LES LOIS

La Chambre des députés a voté une loi d'amnistie. Cette loi a déterminé les catégories d'inculpés et de condamnés auxquels doit être appliqué le bénéfice du pardon officiellement pratiqué à des intervalles plus ou moins éloignés, et l'on s'est battu autour des textes pour évincer de l'amnistie telle ou telle catégorie de prévenus ou de délinquants.

Après avoir, en des séances mémorables, séparé, suivant la parole de l'Évangile, « le bon grain de l'ivraie », la Chambre a voté un article amnistiant tous les délits d'outrages et les délits connexes.

Et voilà le hic. L'article de la loi est ainsi conçu, que, par son seul jeu, tous les délits sont amnistiés, à la seule condition que le délinquant ait pris la précaution de commettre, en même temps que le délit principal, le délit d'outrage.

Les voleurs, escrocs, souteneurs et autres gens de qualité qui n'ont pas, suivant l'expression désormais académique, « engueulé » les agents de la force publique, chargés de les arrêter, doivent se repentir amèrement aujourd'hui de leur sagesse. Elle leur vaut de rester définitivement condamnés.

Les autres, ceux qui ont prononcé de ces fortes paroles, telles que « Mort aux v...! », « A bas les flies! », et que hanta même l'ombre glorieuse de Cambronne, n'ont qu'à se réjouir : ceux-là seront amnistiés.

Il est vrai qu'il y a encore le Sénat pour tout remettre en ordre.

### SINGULIERS JURÉS

La nécessité de mettre plus de soins dans la composition de la liste des jurés vient d'être démontrée par un greffier au tribunal de Genève.

Il a constaté que, pour les personnes appelées à siéger pendant la dernière session de la Cour d'assises, il y avait un homme qui se trouvait interné dans un asile d'aliénés, un autre qui était anarchiste et qui avait déclaré qu'il acquitterait toujours quel que fût le délit, et deux individus qui étaient en prison en train de purger une condamnation pour un délit de droit commun.

## LES ÉPINARDS RÉVÉLATEURS

En entrant dans un petit pavillon qu'il possède, à Champigny, un forain, actuellement installé à la fête de Saint-Maur-des-Fossés, où il tient un manège de chevaux de bois, constata avec stupeur que des cambrioleurs s'y étaient introduits pendant la nuit.

Les malfaiteurs avaient réussi à pénétrer, à l'aide d'une échelle, dans le grenier, dont ils avaient défoncé le plancher pour descendre dans les pièces du dessous, en se suspendant à des couvertures tordues en cordes... Là, ils fouillèrent tous les meubles, râlèrent l'argenterie, des vêtements et du linge, puis, après avoir vidé force bouteilles à la cave, ils se retirèrent en laissant sur le parquet des traces malodorantes de leur passage...

Les malandrins ne se doutaient guère qu'ils

venaient ainsi de laisser leurs... cartes de visite.

Requis par la victime, le secrétaire du commissariat de Joinville s'aperçut, en effet, que les auteurs du méfait avaient mangé des épinards. Ce fut alors un trait de lumière pour le forain, qui se souvint avoir servi, la veille, au dîner, un plat de ces légumes à deux de ses commis, qu'il avait dû congédier quelques heures plus tard.

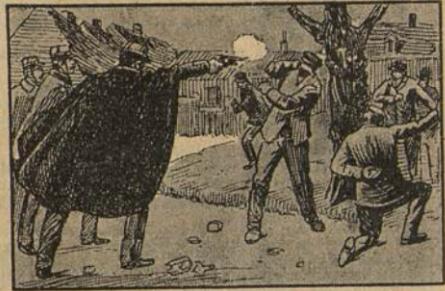
C'était là un indice intéressant. En conséquence, on rechercha les deux employés et on les retrouva bientôt sur les berges de la Seine, à Alfortville, où ils se promenaient, vêtus des habits dérobés à leur ex-patron.

Confondus par cette nouvelle preuve, les voleurs, qui sont de dangereux malfaiteurs, ont pris le chemin du Dépôt.

## Les Faits-Divers de la Semaine

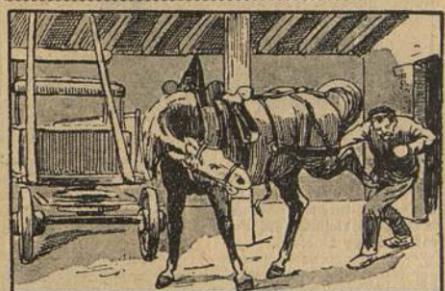
(Suite).

**GENDARMES ATTAQUÉS.** — Un brigadier et un gendarme revenaient de tournée, la nuit, quand ils virent sous un arbre, des individus qui buvaient et chantaient. Invité



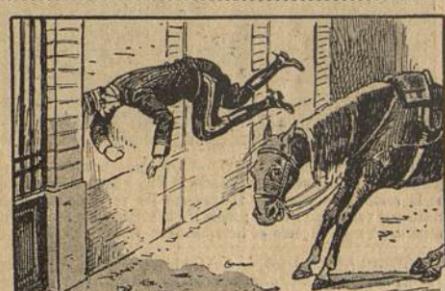
au calme, les buveurs ripostèrent à coups de pierres et de bouteilles. Le brigadier, blessé, s'évanouit. Le gendarme courut chercher deux de ses collègues. Attaqués à nouveau, ils firent feu; deux des agresseurs furent blessés.

CONDE-EN-BARROIS.



**COUP DE PIED DE CHEVAL.** — Le domestique d'un camionneur était en train d'atteler un cheval à un camion quand l'animal, agacé, lui lança un coup de pied qui l'atteignit au bas-ventre. Le domestique tomba inanimé. Transporté à l'hôpital, il succomba. Il laisse une femme et deux enfants en bas âge.

LA BRESSE.



**MORT ACCIDENTELLE.** — Sur le terrain de manœuvre un lieutenant d'artillerie assistait aux exercices des troupes quand son cheval s'emballa et se dirigea vers le quartier. Une des portes étant fermée, il s'arrêta net. L'officier, projeté contre le mur de la caserne, eut le crâne défoncé.

TOUL.

### UN CAMP SUR UN TOIT

Les Indiens de la tribu des Pieds-Noirs, qui sont venus récemment apporter au secrétaire d'Etat, à Washington, les insignes de chef des Peaux-Rouges, viennent de s'installer dans cette ville pour un séjour prolongé. L'installation n'était pas chose facile.

« Trois-Ours », leur chef, homme de 80 ans, est particulièrement impressionné par les « gratte-ciel » qui lui font une peur terrible; aussi a-t-il interdit à ses fidèles de se loger dans des maisons. On a donc, pour donner un gîte aux braves Peaux-Rouges, dressé un véritable camp indien sur le toit d'un des plus élégants hôtels.

C'est là qu'on peut voir se promener le « Veau-Blanc », le « Hibou-Médecin », le « Long-Sommeil » et la « Grosse-Grenouille », tous héros dignes de figurer dans un roman de Cooper.

### LES MILLIONS DU BERGER

On possède enfin des renseignements précis sur le fabuleux héritage échu à un pauvre berger de Sernhac (Gard), et dont il fut beaucoup question ces jours derniers dont nous avons parlé nous-mêmes.

Ce berger, Marius Bonnaud, enfant naturel élevé aux hospices de Marseille, avait, l'on s'en souvient, prétendu que son grand-père, un riche armateur anglais, venait de mourir à Londres, lui léguant la totalité de sa fortune, c'est-à-dire trente-sept millions.

D'une enquête à laquelle viennent de se livrer l'inspecteur de l'assistance publique des Bouches-du-Rhône et le maire de Sernhac, il résulte que cette histoire d'héritage n'a jamais existé que dans l'imagination du pauvre berger, et qu'elle a dû prendre corps, assure le maire, à la faveur d'un de ces rêves dorés qui sont le mélancolique privilège des enfants abandonnés.

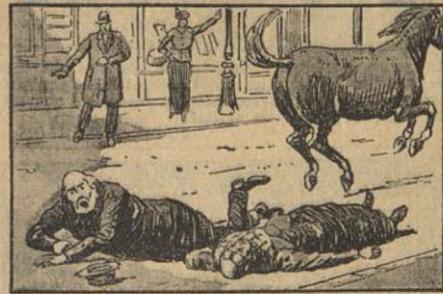
## Les Faits-Divers de la Semaine (Suite).

**BAGARRE ENTRE OUVRIERS.** — Dans un chantier du Métropolitain ouvert près de la station La Motte-Picquet, à l'angle du boulevard Latour-Maubourg et de l'avenue de la Motte-Picquet, des terrassiers travaillaient paisiblement, sous l'œil protecteur de quelques gardes municipaux et gardi s de la paix.

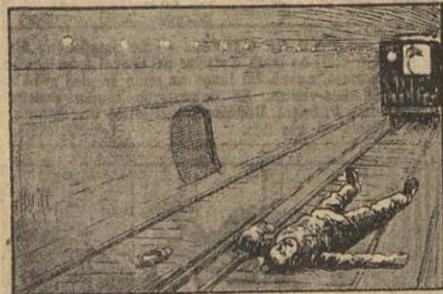
Brusquement, une douzaine d'ouvriers « rouges » vinrent chercher à débaucher les travailleurs « jaunes ».

Mais ceux-ci le prirent fort mal; et une rixe bientôt se déclencha sur le chantier. On se frappait à coups de pelle. Mais les agents, unis aux gardes municipaux, rétablirent l'ordre.

Un ouvrier était blessé très légèrement. Enfin, on opéra une arrestation, celle d'un individu soupçonné d'avoir été le meneur de cette tentative de débauchage. D'autres arrestations, opérées dans le feu de l'action, n'ont pas été maintenues. **PARIS.**



**CHEVAL EMBALLÉ.** — Rue de Turenne, un cheval, lâché par son palefrenier, s'emballa. Un vieillard de 77 ans traversait la chaussée au bras de sa sœur, âgée de 65 ans. Tous deux furent renversés par l'animal qui continua sa course. Le vieillard eut l'épaule gauche démise; sa sœur eut le crâne fracturé. **PARIS.**



**ÉCRASÉ PAR LE MÉTRO.** — Un inspecteur du métropolitain suivait la voie ferrée entre la Place de la République et la station Parmentier. Il traversa les voies derrière un train qui venait de passer; mais il fut surpris par un convoi venant en sens inverse et horriblement broyé. **PARIS.**

**AGENTS ATTAQUÉS.** — Quatre inspecteurs de la brigade mobile surveillaient depuis quelque temps les menées d'une bande d'apaches qui semaient la terreur boulevard de la Chapelle. Vers une heure du matin il les virent entrer, au nombre d'une dizaine, dans un débit. Peu de temps après, une rixe éclatait. Les apaches, s'étant armés de siphons, brisaient la devanture et blessaient plusieurs consommateurs.

Les inspecteurs intervinrent aussitôt et appréhendèrent cinq des plus dangereux bandits. L'un d'eux, s'étant armé d'un poignard, en frappa deux inspecteurs qui furent blessés à la main et au bras. Et comme, en s'enfuyant, ses complices tiraient des coups de revolver sur le groupe des inspecteurs, ceux-ci durent à leur tour faire usage de leurs armes. Par bonheur, personne ne fut atteint et l'on put conduire au poste de la rue Doudeauville les cinq apaches. **PARIS.**



**VICTIME DE SON IMPRUDENCE.** — Un sous-brigadier de brigade de réserve examinait à son domicile, un pistolet automatique qu'il savait être chargé. Il appuya involontairement sur la gâchette et le coup partit. Une balle lui traversa la main gauche. La blessure s'envenima et le brigadier mourut de tétanos. **PARIS.**



**TOMBÉ PAR LA FENÊTRE.** — En se penchant par la fenêtre de son domicile, rue Greffulhe, pour voir ce qui se passait en bas, un ancien général perdit l'équilibre et vint s'abîmer sur le trottoir. Quand on s'empressa auprès de lui, il avait rendu le dernier soupir. **PARIS.**

## LA KLEPTOMANE

Le docteur Sertais a la spécialité des kleptomanes.

Il a étudié avec la plus grande attention les malades atteints de cette singulière affection; la kleptomanie, avec toutes ses variétés, n'a plus de secrets pour lui; il a acquis une grande expérience.

Dans une maison qu'il possède à Saint-Mandé, il prend en pension les malades que l'on veut bien lui confier; il ne les quitte plus, les observe constamment et cherche à les guérir de leur fatale passion. C'est un patient et un doux; il s'intéresse à ses malades, se passionne pour eux; il les sermonne, leur fait des admonestations paternelles.

Il a la foi, il fait des miracles. Lorsque les malades vont mieux, il sort avec eux, les laisse exposés aux tentations; s'ils cèdent encore, il intervient, reprend l'objet dérobé, le rend à son propriétaire et réprimande avec mansuétude le coupable.

Il compte un certain nombre de guérisons. Sa renommée s'étend au loin; il lui vient des malades de tous les pays.

Dernièrement il reçut la visite d'un père de famille à l'air désolé.

— Docteur, lui dit le visiteur, je suis le marquis de Lina-Croz, je viens de Madrid pour vous parler; j'ai entendu vanter votre grand savoir.

— Mon savoir est bien mince, interrompit modestement le docteur.

— Vous êtes un maître dans votre spécialité.

— Je fais ce que je peux.

— Vous voyez un père au désespoir; j'ai une fille atteinte de l'épouvantable affection à l'étude de laquelle vous avez voué votre existence. C'est à n'y rien comprendre, personne dans la famille n'a jamais présenté les moindres symptômes dénotant une prédisposition à la kleptomanie; elle n'a eu que de bons exemples; elle a été très bien élevée, constamment surveillée; je ne peux pas expliquer comment cette passion a pris naissance.

— Les causes sont souvent impénétrables, dit le docteur.

— C'est chez elle un besoin irrésistible; une force plus grande que sa volonté la pousse à s'emparer d'objets ne lui appartenant pas; elle déploie pour satisfaire son envie une ruse inouïe, une adresse surprenante; dissimulée, habile, audacieuse, elle me fait peur. Rien ne peut la corriger, ni les remontrances, ni les reproches, ni la douceur, ni la violence.

J'ai tout essayé.

— Le cas est grave, remarqua le docteur.

— Elle ne sort jamais seule, reprit le marquis; elle est toujours accompagnée d'une gouvernante anglaise, personne sérieuse, de la plus grande honnêteté qui la surveille. Miss apaise les victimes des larcins commis par ma fille, rembourse le prix des objets dérobés; malgré ces précautions, certains commerçants exploitent la situation, se livrent à un véritable chantage, réclament des indemnités que je suis obligé de donner sans quoi ils menacent de porter plainte.

Cela n'est plus tolérable.

Je voudrais la marier, impossible tant qu'elle ne sera pas guérie.

On m'a conseillé de venir vous trouver, vous seul pouvez la sauver.

— Je peux toujours essayer, dit le docteur; je compte quelques succès dans ma longue carrière, cette monomanie n'est pas toujours incurable.

— Alors, vous me laissez quelque espoir? demanda le marquis.

— Je ne peux rien vous promettre; il faut d'abord que je voie la malade, que je l'observe.

— Je vous l'amènerai demain avec sa gouvernante; je la laisserai en pension jusqu'à complète guérison.

— Je vais faire préparer leurs appartements dit le docteur.

— Quant à moi, reprit le marquis, je vais m'installer à Paris en attendant; je viendrai la voir souvent.

Le marquis et le docteur convinrent du prix de la pension et il fut entendu qu'en cas de succès, le marquis verserait au praticien douze cents francs.

Le lendemain, l'infortuné père amenait sa fille, une ravissante brune de dix-huit ans, à l'air éveillé; la gouvernante l'accompagnait.

À la vue de sa cliente, le docteur sentit son cœur se serrer.

— Quel dommage, pensa-t-il, qu'une personne d'une aussi grande beauté soit atteinte d'une pareille affection.

Après le départ du marquis, le docteur installa ses pensionnaires; cela fait, il s'entretint avec la jeune fille.

Elle parlait très bien le français.

L'entretien terminé, le docteur s'aperçut que sa montre avait disparu.

— Mon enfant, dit-il à la malade, vous m'avez dérobé ma montre.

La jeune fille prit un air étonné.

— Moi? je ne l'ai pas vue.

— Veuillez me la rendre, reprit le docteur.

— Vous vous trompez, dit-elle.

— Vous seule avez pu vous livrer à cet enfantillage; vous avez agi inconsciemment, obéissant à votre naturel maladif.

— Je ne l'ai pas, cherchez.

— Épargnez-moi cette peine.

— C'est milady qui a dérobé la montre, dit

la jeune fille en ouvrant le réticule de sa gouvernante; regardez, ajouta-t-elle.

La montre s'y trouvait.

— C'est très mal de m'accuser, dit l'Anglaise; c'est vous qui avez caché la montre dans mon réticule.

— Oui, c'est moi, affirma la jeune fille, triomphante, personne ne s'en aperçut.

— Elle sera plus difficile à guérir que je ne pensais, se dit le docteur.

Le lendemain, il sortit avec ses pensionnaires. Sa cliente manifesta le désir de faire quelques emplettes dans un magasin de parfumerie.

Elle entra et demanda des flacons d'odeur. Un employé en sortit plusieurs.

Le docteur observait les moindres gestes de la malade.

Soudain, il la vit glisser rapidement un flacon dans sa poche.

Il la prit à part, lui reprocha son acte sur un ton paternel.

Elle nia d'abord.

Le docteur sortit le flacon de sa poche.

— C'est une plaisanterie, dit-elle un peu confuse.

— Payez-le, et vous pourrez l'emporter, dit le docteur.

— Le prix est de six francs, remarqua l'employé.

Le docteur versa la somme et remit le flacon à la jeune fille.

— Non, dit-elle, tout attristée, gardez-le; à présent, je n'y tiens plus.

Le docteur insista.

— C'est inutile, reprit-elle, du moment qu'il est payé, il n'y a plus de plaisir.

Afin d'éviter les tentations, pendant quelques jours, le docteur obligea sa cliente à garder la maison; quand il la jugea plus assagie, il consentit à la laisser sortir.

Elle demanda à visiter les grands magasins.

Le docteur l'accompagna, exerçant une surveillance active; elle fut convenable.

Dès qu'ils furent rentrés:

— Regardez, dit-elle, en ouvrant son réticule, j'ai pris tout cela!

La sacoche était remplie d'objets volés, dentelles, bijoux, montres, bibelots de prix.

— On ne m'a pas vue, dit-elle; je suis adroite!

Le docteur était stupéfait.

— Il faut rendre tout, dit-il.

— Rendre! s'écria-t-elle, à quoi bon, je ne rends rien!

Le docteur la réprimanda.

— Soyez raisonnable, dit-il; on ne doit pas s'approprier des objets qui ne nous appartiennent pas, c'est contraire aux préceptes les plus élémentaires de la morale; vous causez un grave préjudice à leur propriétaire; vous vous exposez à des poursuites; vous n'ignorez pas que le vol est puni par les lois; on vous enverra avec des assassins et des voleurs, vous passerez devant un tribunal qui vous condamnera à une peine infamante, à la prison; ce sera le déshonneur pour vous et votre famille.

— Pas vue, pas prise, dit la jeune fille.

— On ne vous a pas surprise cette fois; une autre, vous serez moins heureuse.

— Eh bien, mon père paiera.

Le docteur tint de nouveau la jeune fille enfermée. Il la sermonna, cherchant à lui faire comprendre que sa malheureuse passion aurait des conséquences funestes.

Elle l'écoutait silencieuse.

Il lui fit promettre de ne plus recommencer, et continua à lui défendre de sortir. Un après-midi, il dut s'absenter; il confia sa cliente à sa gouvernante en lui recommandant de bien la surveiller. Quand le docteur rentra, vers le soir, il fut très surpris d'apprendre que la malade était sortie avec sa gouvernante, malgré sa défense.

En pénétrant dans son bureau, il s'aperçut que tous les meubles avaient été bouleversés, divers objets de grande valeur avaient disparu; son secrétaire avait été forcé; une somme de trente mille francs qu'il contenait n'y était plus.

Le docteur courut chez le marquis de Lina-Croz; à l'adresse qu'il avait donnée, il était inconnu.

Le marquis, sa fille, la gouvernante ne formaient qu'un trio d'escrocs.

Retré chez lui, le docteur trouva une lettre ainsi conçue:

« Cher docteur,

« Je reprends ma fille; ne trouvez pas mauvais que je ne verse pas les douze cents francs convenus; elle n'est pas guérie. »

EUGÈNE FOURRIER.

**L'ENFANT « BIENVENU »**

Plongé dans la misère, un père de six enfants n'avait pu payer ses impositions et il était harcelé par le fisc. Le garde champêtre se présentait donc chez lui, à La Seyne, porteur d'une dernière sommation et comme le brave père de famille redisait la détresse de la maisonnée, ses six enfants à nourrir, le garde lui dit: « Ah! si vous en aviez sept, vous seriez exonéré! »

Comme il prononçait ces mots, un grand cri retentit dans la pièce voisine: le père courut et ressortit quelques secondes après: « Reprenez votre papier, dit-il au garde champêtre, le septième vient de naître! »

Et c'était vrai. Voilà un moyen qui est sans doute à la portée de beaucoup de contribuables.

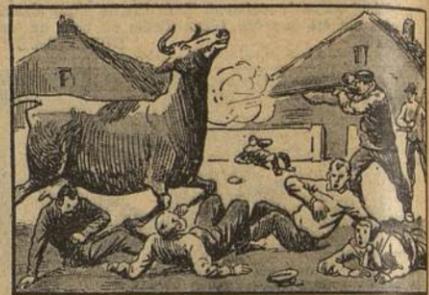
## Les Faits-Divers de la Semaine (Suite et fin).

**DÉSÉPOIR D'AMOUR.** — Désespéré de voir que l'amour profond qu'il avait voué à une fillette de son âge était bien loin d'être partagé, un gamin de 14 ans tomba dans un morne désespoir et décida d'en finir avec la vie.

Hanté par sa fatale idée, il s'empara d'un fusil chargé, placé dans la chambre de son frère aîné, et se rendit devant la propriété des parents de la jeune fille, à environ 200 mètres de son domicile. Là, le pauvre gosse, bien résolu à ne pas manquer, nota autour des deux gâchettes une solide ficelle dont il attacha à son pied l'autre extrémité; puis il plaça l'arme entre ses jambes, le canon dirigé vers la poterne, et tira sur la corde. Une double détonation retentit, et le malheureux enfant, atteint en plein cœur, s'écrasa foudroyé sur le sol.

Des voisins accoururent, et ayant constaté avec épouvante que par suite de la déflagration de la poudre les vêtements de l'adolescent avaient pris feu, ils durent inonder d'eau le cadavre pour l'empêcher d'être entièrement carbonisé.

On juge de la douleur des parents, quand on leur rapporta le corps sanglant de leur enfant. **PLESSIS-TREVIÈRE.**



**UNE VACHE EN FURIE.** — A Boulogne-la-Grasse, une vache en furie parcourait le pays. Un homme qui voulait l'arrêter reçut un coup de corne au flanc gauche. Un cantonnier eut la clavicule cassée et reçut également un coup de corne dans le ventre; il en fut de même d'un vieillard de 72 ans. Un homme et une femme furent encore blessés. Enfin on parvint à tuer l'animal. **COMPIÈGNE.**



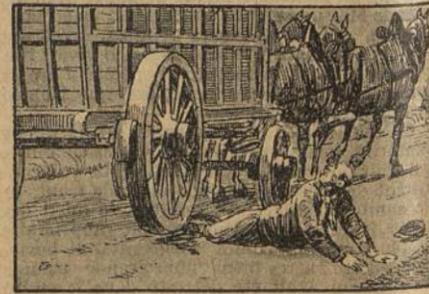
**UN FORCENÉ.** — Furieux de ce que sa maîtresse ait conservé pour elle la paie de ses trois enfants, un journalier entra dans une terrible colère. Saisissant un gourdin, il se asséna de furieux coups sur la tête de la femme qui s'écrasa sur le sol, très gravement blessée. Le coupable a été arrêté. **ORMOY-LE-DAVIER.**

**TUÉ PAR UNE AUTO.** — Route de Paris, à Sainte-Geneviève, un cycliste, âgé de 19 ans, garçon boulangier, est entré en collision avec une automobile venant de Beauvais, et dans laquelle avaient pris place des artistes parisiennes. L'automobile s'arrêta et le conducteur releva le cycliste, qui avait le crâne ouvert. Le malheureux était mort sur le coup.

La gendarmerie a ouvert une enquête sur les responsabilités de l'accident. **BEAUVAIS.**



**UN HOMME CARBONISÉ.** — Chaque nuit, un débardeur, âgé de 50 ans, sans domicile, venait chercher asile dans un four d'une briqueterie. L'autre nuit, les vêtements du malheureux prirent feu et, le lendemain, son cadavre fut retrouvé entièrement carbonisé. **DOMONT.**



**SOMMEIL MORTEL.** — Après s'être attardé au cabaret, un cultivateur, âgé de 60 ans, regagnait son domicile. Pris de boisons, il se coucha au milieu de la route, et s'endormit. Un lourd fardier passa qui lui broya les jambes. Le sexagénaire agonisa à l'hôpital. **LA CHAPELLE-SUR-CRECY.**

### Le radeau de l'hymen

On vient de célébrer, à Palm-Beach, en Floride, le mariage d'un maître de natation avec une jeune Suédoise.

La cérémonie du mariage a été célébrée sur un radeau, en mer, au large de Palm-Beach.

Ainsi que les invités qui, au nombre de sept cents, entouraient le radeau nuptial, avec de l'eau jusqu'au cou, les conjoints avaient revêtu le costume de bain pour la circonstance. Toutefois la mariée portait la couronne et le bouquet de fleurs d'orange traditionnels. Quant au pasteur célébrant, il ne se distinguait de ses confrères par aucune modification vestimentaire, et sa dignité n'était ébranlée que par le ressac qui, secouant le radeau, en faisait tituber un peu les occupants.

Somme toute, ce mariage nautique a obtenu un grand succès auprès des spectateurs, qui se pressaient sur le rivage, au nombre de près de deux mille.

### Une génisse qui a la tête dure

Dernièrement, un boucher de Lantriac achetait une vache pour la tuer. Comme elle était très jeune et indisciplinée, le propriétaire le dit au boucher, qui n'en tint que peu de compte.

Au jour de l'abatage, le boucher lui envoya trois coups de massue sur la tête; mais, comme il était maladroit, le dernier coup porta sur la corde qui attachait l'animal et la brisa.

La génisse partit alors, pendant que le boucher prenait son couteau et gagnait les champs.

Le lendemain, un fermier rencontra la vache près de son domicile et chercha à l'arrêter. L'animal, reprenant ses instincts guerriers, fonça sur son ennemi et le renversa sur le sol. Puis après l'avoir piétiné, elle disparut et court encore.

### Le charivari au village

On célébrait ces jours-ci un mariage à Tréhet, près de Vendôme, et la cérémonie religieuse se déroulait dans la petite église de la paroisse, quand un vacarme épouvantable se fit entendre au fond du sanctuaire. Plusieurs jeunes filles, qui assistaient au mariage, se trouvèrent mal, d'autres s'enfuirent, épouvantées. Ce fut, pendant quelques minutes, une véritable panique et le prêtre dut interrompre la cérémonie.

Cependant le « chahut » continuait; le père de la mariée et quelques invités se précipitèrent vers l'endroit d'où provenait le bruit. Ils aperçurent alors six jeunes gens du pays attachés les uns aux autres par une chaîne de fer qu'ils agitaient, et vêtus de bizarre façon. L'un portait une botte de foin; un deuxième des carottes; le troisième soufflait désespérément dans un cor de chasse. Les autres frappaient comme des diables sur de vieux chaudrons. Finalement une bagarre éclata entre les gens de la noce et les perturbateurs.

Le curé de la paroisse a porté plainte contre les six personnages. Interrogés, ceux-ci ont déclaré aux gendarmes qu'ils avaient organisé un charivari pour marquer leur mécontentement au jeune marié qui, faisant fi d'une vieille coutume très répandue en Beauce, avait refusé de payer le « vin de garçon ». Les « meneurs » du charivari seront poursuivis.

### Le corset moralisateur

La Ligue Réformiste des Femmes d'Illinois vient d'adresser au gouvernement une pétition fort originale. Elle demande que, dans les prisons de femmes, on fournisse aux détenues des corsets, précaution qui, pensent les pétitionnaires, serait un excellent moyen de moralisation. Voici l'exposé des motifs de la demande de la Ligue :

« La femme perd le respect d'elle-même quand sa taille se déforme. Aucune femme ne peut maintenir sa dignité et le respect d'elle-même sans porter un corset. Donnez donc un corset à celles qui sont en prison; ce serait un commencement de réforme morale. Les corsets transformeront en braves femmes celles qui sont actuellement des criminelles. »

C'est, on le voit, toute une plaidoirie en faveur du corset qui a subi par contre tant d'assauts.

### Un sergent de 12 ans

En passant récemment l'inspection au quartier général de Hademkeui, le grand vizir Mahmoud Chefket a nommé tchausch (sergent) un petit bonhomme de douze ans appelé Nourri, et originaire de Kara-Hissar. C'est le plus jeune gradé de l'armée ottomane, mais il a des états de service qui feraient honneur à un vieux trouper.

Nourri, un petit paysan resté orphelin et qui gagnait péniblement sa vie en vendant des fruits, quitta son commerce lorsque la guerre éclata et suivit un régiment de réserve. Les hommes laissaient faire le garçonnet qui trottait derrière eux, sans se décourager. Il les quittait point au moment des engagements les plus sérieux et à Kir-Kilissé, où les

trois quarts du régiment furent anéantis, il se trouvait parmi les survivants.

Il s'empara du fusil et des cartouches d'un mort et, à partir de ce moment, il fit le coup de feu comme les autres. Il se signala surtout à Kara-Agatsch, où la troupe fléchissante, devant l'exemple de cet enfant qui tenait bon, se ressaisit et se maintint dans sa position. C'est dans ce combat que Nourri reçut une balle à la jambe; il mit un pansement improvisé et continua à se battre. A un ambulancier qui voulait l'emmenner, il dit : « Fiche-moi le camp. Pour tirer, je n'ai pas besoin des jambes, mais j'ai besoin des bras ! »

Après la retraite de Lule-Burgas, le petit trouper dut être transporté à l'hôpital. Mais, à peine guéri, il alla rejoindre « son bataillon » dans les fortifications de Tchataldja, où il se trouve encore.

### Le vol dans les magasins

Dans une conférence, un médecin aliéniste a émis et soutenu une thèse qui ne manquera pas de faire quelque bruit et d'être adoptée d'enthousiasme par de nombreux avocats.

Parlant de la kleptomanie, il a déclaré sans ambages que c'était là une véritable « création des grands magasins ». Elle était inconnue à l'époque où l'intérieur des magasins ne montrait que des rayons chargés de boîtes bien closes et où il fallait avant d'y entrer, savoir d'avance ce qu'on y venait chercher. La manie du vol est née à la suite de l'invention des étalages, qui sont les vrais tentateurs responsables.

Et, poussant jusqu'au paradoxe son raisonnement, le conférencier s'est demandé, aux applaudissements de son auditoire, si les kleptomanes ne seraient pas en droit de réclamer aux directeurs de grands magasins une forte indemnité pour les avoir obligés à pratiquer le vol.

### Le casier judiciaire d'un enfant de deux mois

Afin de pouvoir gagner sa vie à l'atelier, une honnête ouvrière d'Avignon, dut mettre à la crèche municipale son enfant, âgé de deux mois.

La brave femme en fut trouver récemment un employé de la mairie d'Avignon, qui l'invita à fournir, pour sa revendication, toutes pièces utiles, notamment le casier judiciaire de son mari.

Notre sollicituse se rendit alors au parquet et transmit le désir de l'employé de la mairie. L'employé du parquet, rédigea la pièce suivante que la mère recevait le matin :

### BULLETIN N° 5.

Extrait du casier judiciaire concernant le nommé X... (Louis-Marius-Pierre), né le 29 décembre 1912, à Avignon.

Base des condamnations..... Néant.  
Cours ou tribunaux..... Néant.  
Nature des crimes ou délits..... Néant.  
Nature et durée des peines..... Néant.  
Observations..... Néant.

Vu au parquet :  
Le procureur de la République,  
Pour extrait conforme :  
Le greffier,  
Ainsi l'enfant qui n'a pas trois mois, possède un casier judiciaire, heureusement vierge !

### Le plus bref plaidoyer

Un avocat, chargé de défendre la cause d'un homme sur le compte duquel on voulait mettre un enfant, se jeta dans des digressions étrangères à son sujet.

Le juge ne cessait de lui dire :  
— Au fait, venez au fait, un mot du fait.  
L'avocat, impatienté de la leçon, termina brusquement son plaidoyer en disant :  
— Le fait est un enfant fait; celui qu'on dit l'avoir fait nie le fait; voilà le fait.

### Une église dévorée par des chiens

Une église a été simplement dévorée, un dimanche, entre la messe et vêpres. Il est vrai que cela se passait au Canada et que les coupables sont des chiens. Près de la baie d'Hudson, de pieux Esquimaux avaient bâti cet édifice avec des os de baleine. Ils étaient enchantés de leur ouvrage qui leur avait valu

### UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infallible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert, et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

## Vos FRAIS D'ENVOI peuvent vous être REMBOURSÉS

près de

# 1.700 FOIS

Le 25 Mai ou le 25 Juin 1913

Nous publions aujourd'hui le troisième et dernier Bon que nos lecteurs doivent découper et conserver précieusement (ainsi que les Bons N° 1 et N° 2 précédemment parus), jusqu'au 30 Avril, date à laquelle nous ferons paraître le bulletin de demande.

Plusieurs personnes nous ont posé les questions suivantes :

### 1° Comment faire pour continuer ses versements mensuels ?

Dans les premiers jours du mois de Juillet, la Compagnie Nationale de Prévoyance fera encaisser par la poste ou par ses agents le troisième versement mensuel de 6 francs, et les titres ainsi libérés de trois mois participeront au tirage qui aura lieu le 25 Juillet. Il en sera ainsi de mois en mois.

### 2° Que se produit-il en cas de cessation de versements ?

La Compagnie Nationale de Prévoyance étant une Société anonyme et non une Société mutuelle, a pu prévoir, dès la fin de la première année, la possibilité de rembourser de suite la plus grande partie des sommes versées par les titulaires de Titres-Épargne qui ne pourraient plus continuer leurs versements mensuels et se trouveraient dans l'obligation de reprendre leurs capitaux.

A ceux qui se trouvent momentanément gênés, elle peut aussi prêter sur les titres et les titulaires continuent malgré cela à participer aux tirages, s'ils se tiennent à jour de leurs versements. Ajoutons encore que tout titulaire d'un Titre-Épargne peut demander à interrompre ses versements en cas de guerre, accidents, maladie grave, perte ou suppression d'emploi, service militaire, chômage ou autres empêchements sérieux. L'échéance du titre est alors prorogée d'un délai égal à celui pendant lequel il a été usé de la suspension accordée.

### 3° Le Titre-Épargne peut-il se transmettre et comment ?

Le Titre est au porteur; il est donc transmissible de la main à la main sans formalités et sans frais.

### 4° Que se produit-il en cas de décès ?

La loi de 1907 a stipulé que les héritiers sont substitués de plein droit au propriétaire, sans avoir à effectuer aucun versement complémentaire ou à subir aucune retenue. Rappelons que les Titres seront envoyés aux signataires des bulletins de demande du 25 au 25 Mai, et participeront, sans aucun autre versement que les soixante centimes du timbre de l'Etat et de frais d'envoi aux tirages du 25 Mai et du 25 Juin 1913.

(Dans notre prochain numéro nous publierons le bulletin de demande.)

## 500.000 francs

offerts gracieusement à nos lecteurs

Titres-Épargne de 1.000 fr. (2<sup>e</sup> série) de la Compagnie Nationale de Prévoyance

(Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat)

libérés chacun de 14 francs pour les deux premiers mois et participant aux tirages du 25 Mai et du 25 Juin 1913

Bon n° 3

à détacher et à conserver précieusement pour le joindre aux Bons N° 1 et 2.

### Concours n° 47 (8 Series)

## Correspondant de Guerre aux Balkans

### SOLUTION

- 1<sup>re</sup> Série : Six novembre.
- 2<sup>e</sup> — Lundi onze.
- 3<sup>e</sup> — Andrinople. Front.
- 4<sup>e</sup> — Prémure. Prépondérante.
- 5<sup>e</sup> — Lentement. Dessus.
- 6<sup>e</sup> — Vivement. Allée.
- 7<sup>e</sup> — Retranchements. Solidement.
- 8<sup>e</sup> — Vivacité. Incidents.

### LISTE COMPLÈTE DES PRIX

- 1<sup>er</sup> Prix : Un superbe cartel bois laque noyer ciré, mouvement quinzaine, sonnerie, indécomptable. — M. Louis Thesse, 22, rue Louis-Niquet, Lille.
- 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Prix : Une très jolie poignée de canne en argent. — MM. Louis Bezombes, 22, boulevard de la Citadelle, Béziers. — Alfred Leduc, sellier, 40, Route d'Av, à la villa d'Av, près d'Espéry.
- 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Prix : Une ravissante pendulette (nicke). — MM. Bonnet, 33, rue Baraban, Lyon. — Valour, 84, rue de l'Hospice, Bar-le-Duc.
- 6<sup>e</sup> au 10<sup>e</sup> Prix : Une magnifique pochette en peau de porc. — M<sup>me</sup> et MM. Pilot, Paris. — Gervais, Waarvignes. — Torifé, Amélie-les-Bains. — Aubéry, Vaison. — Blanche, Nantes.
- 11<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> Prix : Un splendide pot à tabac cuivre repoussé. — M<sup>me</sup> et MM. Lebot, Saint-Nazaire. — Lacroix, Caluire. — Ribet, Rennes. — Durlot, Nevers. — Fischer, Martilly. — Hauguel, Le Havre. — Lelen, Marquette-les-Lille. — Dupont, Cabourg. — Mars, Belfort. — D'Halluin, Lille.
- 21<sup>e</sup> au 30<sup>e</sup> Prix : Un délicieux porte-cartes. — M<sup>me</sup> et MM. Loisel, Prémontéré. — Leguay, Sainte-Marguerite. — Baillod, Paris. — Planchat, Lyon. — Larmonier, Saint-Etienne. — Dauplay, Saint-Servan. — Vincent, Soisy-sur-Montmorency. — Legendre, Breuil. — Raynaud, Sannois. — Gascon, Le Lilas.
- 31<sup>e</sup> au 50<sup>e</sup> Prix : Un très beau rasoir mécanique. — M<sup>me</sup> et MM. Aubry, Angers. — Mignon, Noisiel-sur-Marne. — Moreau, Saint-Jean-d'Angély. — Lesiez, Viroflay. — Lecomte, Saint-Quentin. — Joly, Saint-Nazaire. — Roidaut, Brest. — Courteaud, Bordeaux. — Dantin, Darnétal. — Guyot, Breuil. — Roussel, Tourcoing. — Barbier, Beaucaire. — Hilbrunner, Belfort. — Renard, Raon-l'Étape. —

Descieux, Nancy. — Bénard, Paris. — François, Charleville. — Boher, Béziers. — Raquez, Lille. — Guillemain, Saint-Jean-de-Valépielle.

51<sup>e</sup> au 100<sup>e</sup> Prix : Une merveilleuse glace de poche. — M<sup>me</sup> et MM. Fontaine, Château-du-Loir. — Laroche, Saint-Dizier. — Legrand, Reims. — Fournier, Calonne, Lijvin. — Comyn, Croix. — Lortot, Coulommiers. — Jeanpierre, Arches. — Cajetan, Fromelennes. — Senébière, Fleuret, Mens. — Belle, Mostaganem. — Belperron, Paris. — Leclercq, Reims. — Ghienart, Sallaumines. — Recker, Le Havre. — Escudier, Champagne, au Mont-d'Or. — Berru, Argent-sur-Sauldre. — Tatar, Boulogne-sur-Mer. — Hanneux, Tréport. — Basvil, Prémontéré. — Jésupret, Ascq. — Prérémy, Paris. — Amiard, Coulommiers. — Gilot, Le Creuzot. — Amigaud, Bagnoles-de-l'Orne. — Vivier, Lyon. — Rennesson, Semeuse. — Montnoir, Vaubecourt. — Catannie, Lille. — Raucoules, Puteaux. — Warnier, Eu. — Sauvage, Saint-Dizier. — Tellier, Amiens. — Corbelin, Lille. — Bonheur, Saint-Lô. — Liveardon, Targat. — Riquier, Lille. — Faure, Grenoble. — Merciol, Sainte-Marie. — Brochet, Epéron. — Clabaut, Amiens. — Daubian, Péguilhan. — Perrot, Vauvert. — Chastenet, Palouzat. — Dupuis, Les Charpennes. — Larivé, Neuvey. — Lainé, Lamballe. — Mourot, Liffol-le-Grand. — Sécheresse, Tours. — Gilotte, Troyes. — Gratz, Reims.

101<sup>e</sup> au 150<sup>e</sup> Prix : Un joli porte-orayon-porte-plume. — M<sup>me</sup> et MM. Chirat, Roanne. — Plantin, Saint-Germain. — Emile Galoy, Juniville. — Achard, Pont-en-Royans. — Malfait, Tourcoing. — Maillet, Lapugnoy. — Delarue, Amiens. — Georges Philippe, Rouen. — Darquet, Oran. — Siret, Rochefort-sur-Loire. — Albert, Jarnac. — Fusellier, Tours. — Beigneux, Clermont-Ferrand. — Rimbault, Paris. — Verrier, Vitteaux. — Fischer, Chaville. — Masselin, Sanis-en-Gohelle. — Labryère, Lyon. — Hequette-Delatre, Hem. — Deconinck, La Madeleine. — Mathieu, Montataire. — Dailly, Amiens. — Thuret, Bourges. — Leclercq, Fourmies. — Coupas, Saintes. — Dumord, Wattrelos. — Peysson, Grenoble. — Gillet, Regnoy-sur-Rocroi. — Morsely, Oran. — Bouchu, Essonnes. — Thiébaud, Nantes. — Debrien, Certe. — Grégoire, Saint-Uze. — Kechi, Nancy. — Haller, Epinal. — Derignon, Charency-Vezin. — Monfort, Nancy. — Vitré de Soulange. — Quéron Lodois, Girard d'Asnières. — Delattre, Cambrai. — Leblanc, Brest. — Frémaux, Reims. — Cortheyn, Saint-Pol-sur-Mer. — Pied-Guérin, Misy. — Bonne, Avallon. — Dezeau, Paris. — Clément, Cavillon. — Tual, Boulogne-Billancourt. — Bassan, Créhen. — Lemerrier, Paris.

les félicitations de l'évêque. L'église pouvait contenir 80 personnes et, pour chaque office, elle était pleine. Hélas ! il suffit d'une bande de chiens affamés pour anéantir, en un clin d'œil, l'œuvre des néophytes. Les animaux se précipitèrent sur les murs sacrés et les absorbèrent jusqu'au dernier débris.

**MAGIE NOIRE** et SORCELLERIE. Livre merveilleux dévoilant tous les secrets : pacte avec les démons; découverte des trésors; philtre triomphateur d'amour; prédiction de l'avenir; pour gagner aux loteries et au jeu; pour jeter ou détruire, un sort; pour se rendre invisible; faire réussir projet de mariage; tous les secrets des guérisseurs; domination des volontés; pouvoir irrésistible assurant réussite et fortune. — Not. gratis. Ecrire Maison Grésin, 5, Boul' Richard-Lenoir, Paris.

**INFAILLIBLE ET SÉRIEUX**  
Pour soumettre, même à distance, une personne au charme de votre volonté, demandez à J. STEFAN, Boulevard St-Marcel, 72, Paris, son livre Forces Inconnues. GRATIS.

**J'ENVOIE** discrètement Catalogue, Articles spéciaux, usage intime, Hommes, Dames et six beaux échantillons pour 1 franc. Envoi recom. 45 cont. en plus, M<sup>me</sup> L. BADOR, 19, rue Bichat, Paris.

## Bruits d'Oreille

Brochure envoyée gratis par M. BIENFAIT, Pharmacien, Rue Mercière, LYON.

Purgez-vous gratuitement et agréablement avec la **TISANE BONNARD** LAXATIVE — ANTIGLAIREUSE ET RAFRAICHISSANTE Echantillon Gratuit. — 46, Rue des Amandiers, PARIS.

Pour la publicité, s'adresser à l'AGENCE PARISIENNE de PUBLICITÉ 16, rue Drouot -- PARIS

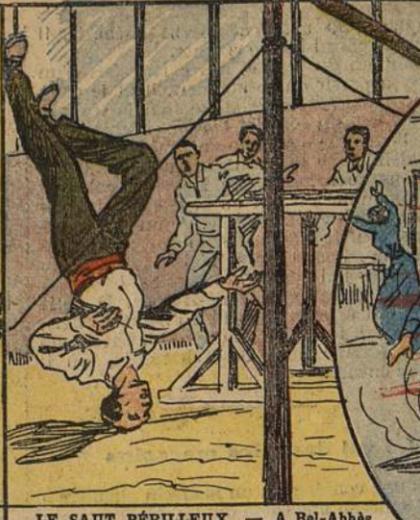
Prix des Abonnements: FRANCE: 6 francs par an ÉTRANGER: 8 francs par an Les Abonnés reçoivent comme Prime gratuite L'AUBE ROUGE de PEYRABELLE ouvrage d'une valeur de 5 francs. Joindre 0 50<sup>e</sup> pour recevoir franco à domicile Adresser les demandes: 75, rue Drouot, Paris



**UNE BOMBE.** — Une bombe chargée de dynamite a éclaté au rez-de-chaussée d'une maison de Lisbonne. Un jeune homme qui la fabriquait a été blessé. Des dégâts importants ont été causés; les murs intérieurs se sont écroulés. **PORTUGAL.**



**UN ACCIDENT AU VATICAN.** — Un ancien gendarme pontifical, actuellement cuisinier au Vatican, est tombé d'une fenêtre située à trente mètres de hauteur dans la cour du Perroquet, à l'intérieur du palais. Il a succombé à ses blessures. **ITALIE.**



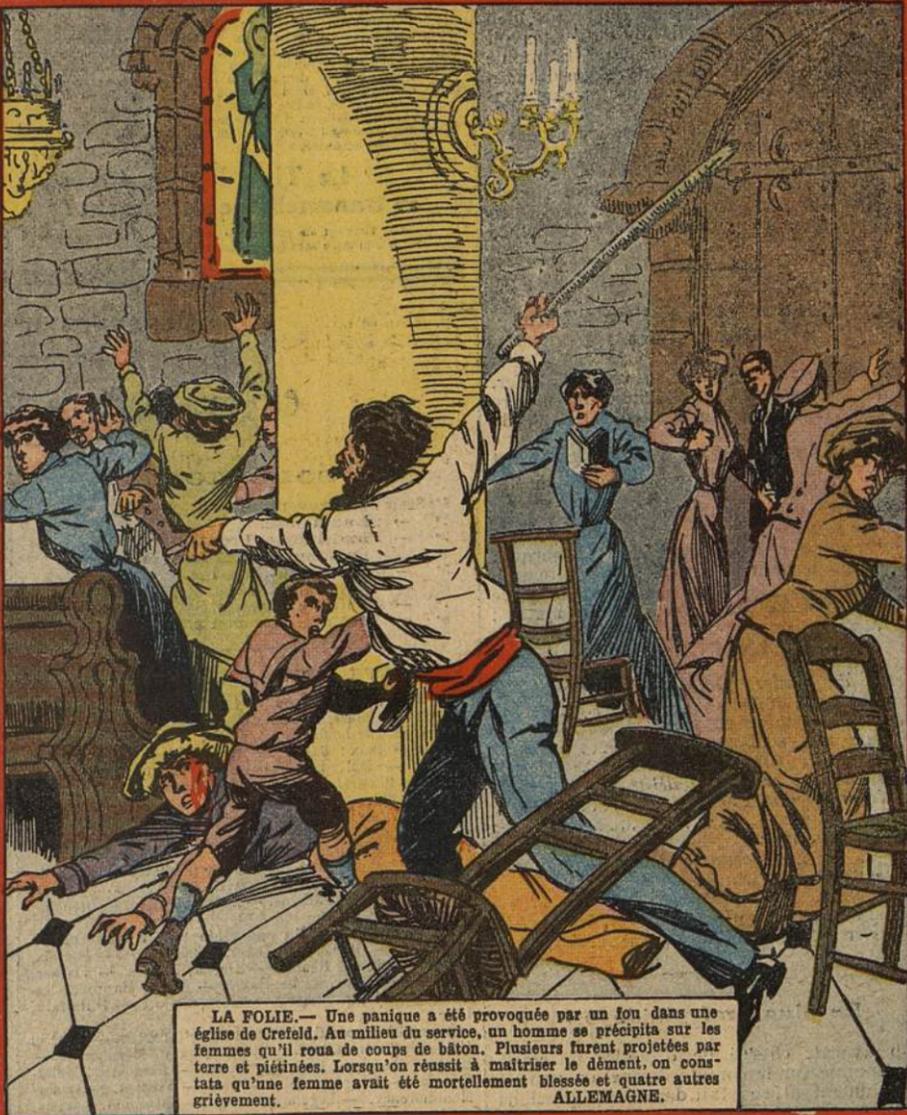
**LE SAUT PÉRILLEUX.** — A Bel-Abbès, un jeune gymnaste voulut exécuter certains exercices dangereux, en l'absence du professeur. Il tenta le saut périlleux à la barre fixe. Ayant mal calculé son élan, il tomba sur la tête, se brisant le crâne. **ALGERIE.**



**EXPLOSION DANS UNE POUDRIÈRE.** — Une explosion s'est produite aux Bruyères, dans une usine de cartouches. Un ouvrier, qui achevait le nettoyage d'une machine, a été projeté à dix mètres. Il a été transporté à l'hôpital dans un état désespéré. **SÈVRES.**



**TOURISTES NOYÉS.** — A Bernbourg-sur-Saale, un soldat et quatre jeunes filles se sont noyés au cours d'une partie de canot. Des habitants accoururent à leur secours, avec des barques. Mais les infortunés disparurent sous leurs yeux. **ALLEMAGNE.**



**LA FOLIE.** — Une panique a été provoquée par un fou dans une église de Crefeld. Au milieu du service, un homme se précipita sur les femmes qu'il roua de coups de bâton. Plusieurs furent projetées par terre et piétinées. Lorsqu'on réussit à maîtriser le dément, on constata qu'une femme avait été mortellement blessée et quatre autres grièvement. **ALLEMAGNE.**



**MORTEL ACCIDENT D'AUTO.** — Sortant d'un banquet, plusieurs jeunes gens projetèrent d'aller en automobile, à Ain-Temouchent. La voiture dérapa et fit panache, se renversant sur les voyageurs. La voiture qui suivait passa sur le chauffeur. Ce dernier a eu le thorax défoncé par le volant de sa propre voiture. **ALGERIE.**



**EN VOULANT SAUTER LE MUR.** — Dans la nuit, un soldat qui sautait le mur de la caserne du 1<sup>er</sup> génie faillit perdre l'équilibre; instinctivement, il se rattrapa aux câbles électriques. Electrocuté il lâcha prise et tomba d'une hauteur de sept mètres. Il était mort. **VERSAILLES.**



**EXPLOSION D'OXYGÈNE.** — Dans une fabrique d'oxygène comprimé, de Strasbourg, un réservoir fit explosion. Un contremaître et deux hommes furent atrocement broyés et on n'en retrouva que des débris sanglants. Un autre fut mortellement blessé. Il s'agirait, dit-on, d'un attentat criminel. **ALSACE-LORRAINE.**



**TERRIBLE ÉBOULEMENT.** — A la suite d'un affaissement de terrain, une colline s'est écroulée et a enseveli les villages de Sklivena et de Trilos de Kalavryta. Les habitants se trouvaient éloignés de leurs maisons au moment de la catastrophe. Trois femmes ont été tuées. **GRÈCE.**



**GRÉVISTES CHARGÉS À LA BAYONNETTE.** — La grève des employés des tramways de Buffalo a donné lieu à des bagarres extrêmement violentes. La milice a chargé à plusieurs reprises, à la baïonnette au canon. Une femme et une fillette ont été tuées et de nombreux grévistes blessés. **ÉTATS-UNIS.**

**TRAGIQUE DÉBARQUEMENT.** — Un convoi italien débarquait devant Tolimeita. Tout à coup un radeau se fendit en deux. Seize artilleurs et un officier se noyèrent. **CYRÉNAÏQUE.**